

LE DEVOIR

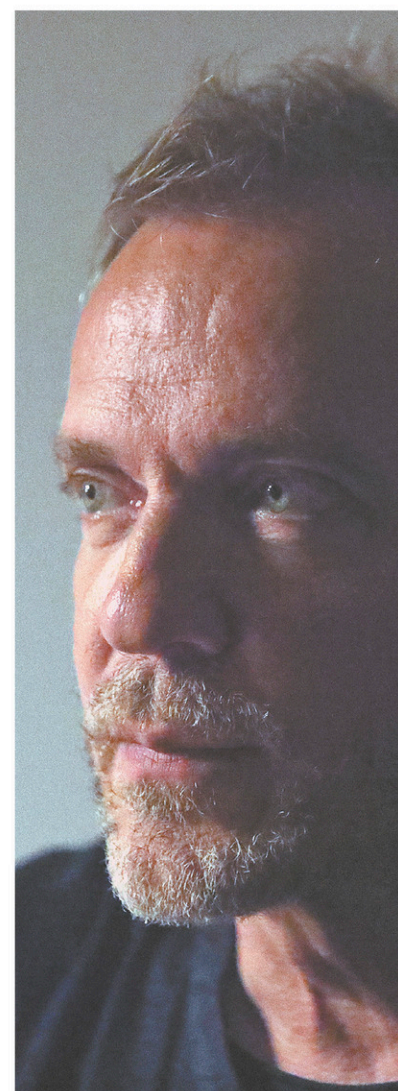
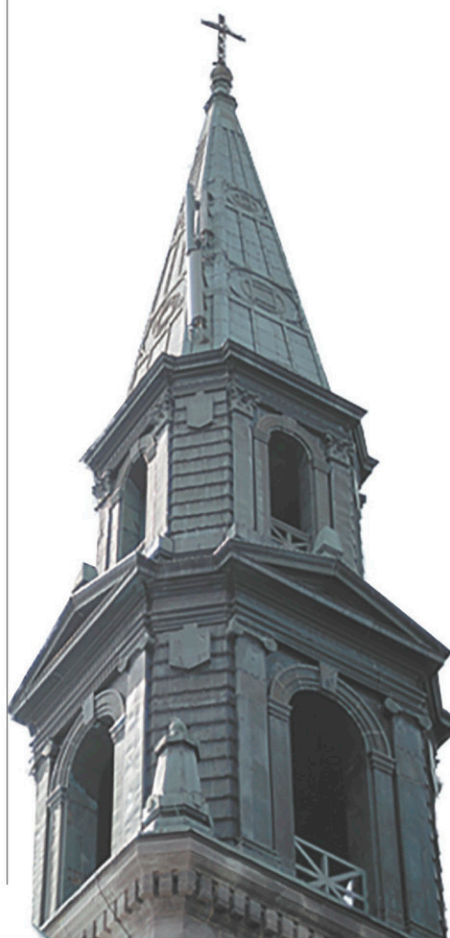
LE D TOUR

En prévision des élections, *Le Devoir* amorce une tournée aux quatre coins du Québec. Compte rendu du premier D Tour électoral, dans Prévost. **A 3**

CIRQUE Les sœurs Sela dans *Sisters*, sur la musique de Lhasa **LED 29**

LE QUÉBEC EN SONS

La cloche de Saint-Denis-sur-Richelieu a sonné en 1837 pour les Patriotes **A 10**



CULTURE
Sharp Objects, la série noire de Jean-Marc Vallée **LED 4**

Robert Lepage déploie le « muselage » de *SLĀV*

ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR

Après deux semaines de controverse, Robert Lepage est sorti de son mutisme vendredi, déplorant que son spectacle *SLĀV* ait été « muselé ». Une réponse plutôt tardive et qui n'ouvre en rien le dialogue avec ses détracteurs, selon des experts et des acteurs du milieu.

« Il aurait fallu répondre dès le premier soir pour ouvrir une vraie discussion, et peut-être que le spectacle aurait pu continuer. Sa réponse donne raison à ses détracteurs; il reste dans sa bulle et ne semble pas vouloir prendre part au débat », affirme le professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) Jean-Philippe Uzel.

Vendredi matin, Robert Lepage a expliqué son silence dans un communiqué, affirmant que « toute déclaration de [sa] part n'aurait fait que jeter de l'huile sur le feu » de ce qu'il qualifie « d'atmosphère survoltée ».

Robert Lepage déplore l'annulation

de sa pièce par le Festival international de jazz de Montréal, qu'il voit comme un « coup porté à la liberté d'expression artistique ». « S'il n'en tenait qu'à moi, le spectacle tiendrait encore l'affiche, dit-il. Je considère que mes 40 années d'expérience dans les arts de scène m'autorisent à parler avec légitimité de cet aspect de la question. »

SLĀV faisait l'objet de vives critiques depuis deux semaines. Inspiré de chants d'esclaves afro-américains, le spectacle ne comptait que deux comédiennes noires sur six, ce qui était considéré par plusieurs comme un exemple flagrant d'appropriation culturelle.

M. Lepage a préféré vendredi ne pas aborder cette question du débat. Le dramaturge veut « laisser aux détracteurs et aux défenseurs du projet le soin de débattre et de définir ce qu'est l'appropriation culturelle, car il s'agit là d'un problème éminemment complexe qu'[il n'a pas] la prétention de pouvoir résoudre ».

Revenant sur sa démarche, il a assuré que lui et son équipe — dont la chanteuse

Betty Bonifassi — étaient conscients d'aborder un sujet délicat et « qu'il était de [leur] devoir d'agir et de créer ce spectacle de manière respectueuse, réfléchie, informée, honnête et intégrée ». Il a ajouté que la pratique théâtrale repose sur le principe simple de « jouer à être quelqu'un d'autre », ce qui peut exiger que « l'on emprunte à l'autre son allure, sa voix, son accent et à l'occasion son genre ».

Des propos qui n'invitent pas au dialogue, estime la dramaturge et militante Marilou Craft, qui a lancé la controverse en novembre dernier dans un billet. « Je lis beaucoup de justifications autour de sa légitimité d'artiste, mais je ne vois aucune posture d'écoute des critiques de sa pièce, ni même une réponse aux voix qui se sont élevées dans les médias. »

« Il sort de son silence pour ne rien dire de pertinent, rien qui ajoute au débat, et surtout sans reconnaître qu'il a pu faire une erreur », renchérit le rappeur et historien Webster.

S'il n'en tenait qu'à moi, le spectacle tiendrait encore l'affiche. Je considère que mes 40 années d'expérience dans les arts de scène m'autorisent à parler avec légitimité de cet aspect de la question.

ROBERT LEPAGE



Responsabilité de l'artiste

De son côté, Jean-Philippe Uzel, de l'UQAM, s'inquiète de la position adoptée par Robert Lepage, qui se réfugie derrière sa liberté de création et d'expression. « Un artiste est responsable socialement et politiquement de sa création », explique le professeur, d'autant plus lorsqu'il se dit « engagé ». « Robert Lepage fait partie de ceux qui affirment que le théâtre peut transformer la société. Alors quand la société lui dit qu'il est allé trop loin, il devrait mesurer l'importance de ses propos et se confronter aux critiques », estime M. Uzel.

« La liberté d'expression et la liberté artistique ne sont pas absolues », note quant à lui le professeur de philosophie à l'UQAM Marc-Antoine Dilhac. Il existe de nombreuses raisons d'interdire l'expression d'opinions, dans le cas de propos diffamatoires, véhiculant la haine ou représentant une menace à l'intégrité d'une personne, par

VOIR PAGE A 5 : RÉACTIONS



III GRANDEUR NATURE

À la santé des lacs canadiens

Les chercheurs espèrent que les données permettront d'améliorer les politiques gouvernementales

Le Devoir part cet été à la rencontre de chercheurs qui profitent de la belle saison pour mener leurs travaux sur le terrain. Aujourd'hui, la série Grandeur nature se penche sur la santé des lacs d'eau douce canadiens.

JESSICA NADEAU
LE DEVOIR

Comment se portent les lacs du Canada? Aussi étonnant que cela puisse paraître, dans un pays où ils sont si nombreux, personne ne connaît la réponse... pour l'instant. Mais cette situation est sur le point de changer, grâce au travail titanesque de chercheurs qui sillonneront le pays pendant trois ans pour tester des centaines de paramètres sur 683 lacs

minutieusement choisis à travers le pays. « Chaque province est responsable du suivi de ses propres lacs; il y a donc des provinces qui font super bien, et d'autres qui font moins bien. Et chacune le fait de façon différente. On ne peut donc pas comparer les données pour avoir un portrait global », explique Yannick Huot, de l'Université de Montréal.

C'est de ce constat qu'est né Lake Pulse, un immense projet scientifique qui mobilise 17 chercheurs de 13 universités au Canada.

« Avec le projet Lake Pulse, on a deux objectifs distincts: le premier, c'est de développer notre compréhension des lacs en faisant de la science fondamentale, qui va se traduire par des articles scientifiques. Et le deuxième — qui est plus grand public —, c'est de voir comment les lacs du Canada

se portent et de documenter les impacts de l'agriculture, de l'industrie et de l'activité humaine pour voir ce qu'il faut faire afin de mieux les protéger », explique Yannick Huot.

Laboratoire mobile

Sous son grand chapeau d'aventurier, le directeur scientifique observe et évalue les équipes qui déploient leur laboratoire mobile sur les rives du lac des Nations à Sherbrooke.

Cinq camions, avec des chaloupes sur le toit, et cinq remorques, remplies à craquer d'instruments de mesure de toutes les grandeurs et de toutes les formes: des bocaux, des pipettes, des seringues, des bouteilles, des éprouvettes, des tours de filtration, des

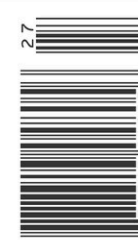
VOIR PAGE A 2 : LACS

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles présentés dans les nombreux festivals, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Avis légaux..... A4
Décès..... A6
Édito..... B8
Grille TV..... LED32
Idées..... B9
Météo..... A9
Mots croisés... LED46
Petites annonces... A6
Sports..... A6
Sudoku..... LED46



Universitaires en bateau

LACS

SUITE DE LA PAGE A 1

produits chimiques et tout ce qu'il faut pour l'échantillonnage.

Il y a aussi un réfrigérateur, un congélateur réglé à -20 degrés, un autre à -87 degrés pour préserver les échantillons d'ADN, un incubateur à bactéries et une génératrice pour alimenter tout ça. Sans oublier l'essence, le coffre à outils et le matériel de camping...

Yannick Huot reste en retrait, prêt à répondre à toutes les questions des étudiants qui se familiarisent avec le matériel, tournant anxieusement les pages de leur aide-mémoire pour tenter de se rappeler quel échantillon va dans quel contenant.

C'est leur première journée sur le terrain, une journée de répétition avant le grand départ.

Sur la route

Dès le lendemain, les cinq équipes prendront la route, les unes vers les Maritimes, les autres vers la Colombie-Britannique, l'Ontario ou la Saskatchewan. L'été dernier, pour la première année sur le terrain, les chercheurs se sont concentrés sur les lacs du Québec et du sud de l'Ontario. L'année prochaine, ils se rendront jusqu'au Yukon.

Ces lacs n'ont pas été choisis au hasard. Les chercheurs ont défini le bassin versant de 78 000 lacs au Canada et regardé l'utilisation du territoire autour pour tenter de trouver des lacs qui risquent d'être affectés par les activités humaines — l'agriculture, l'industrie ou l'urbanisation — et d'autres qui devraient l'être très peu.

Ils ont également choisi des lacs de différentes tailles, puisque ceux-ci réagissent différemment. « On a fait ça dans chaque région écologique au Canada », précise Yannick Huot.

Sur le terrain cette année, ils sont 20 étudiants — cinq équipes de quatre — provenant de diverses universités au

Canada, pour la plupart des étudiants à la maîtrise ou au doctorat en études limnologiques. Plusieurs sont des étudiants étrangers. Amir vient de l'Iran, Rebecca d'Israël, Vera du Niger, Jihyeon de la Corée du Sud. D'autres encore viennent de la France, de la Belgique, de l'Uruguay. Ils parlent anglais et français, avec ou sans accent.

Ils viennent de se rencontrer et ils vont vivre sur la route, dans la plus grande promiscuité, pour les deux prochains mois, à boulinguer d'un lac à l'autre.

« C'est une expérience extraordinaire, tant sur le plan scientifique que sur le plan du développement personnel, d'aller vivre comme ça deux mois dans un trailer et d'être dehors toute la journée sur un lac », lance avec enthousiasme Audrey Bouchard, qui fait son stage de fin d'études en techniques de bioécologie avec l'équipe de Lake Pulse.

« C'est l'un des plus gros projets d'échantillonnage d'eau douce, c'est un honneur de faire partie de ce projet », renchérit Paul MacKeigan, de la Nouvelle-Écosse, qui fait son projet de maîtrise à l'Université McGill.

Audrey se démène avec le moteur de la chaloupe, embourbé dans les fonds marécageux du lac. « Rendus à leur cinquantième lac, ils vont faire ça les yeux fermés », dit en rigolant Yannick Huot en aparté.

Audrey et Amir réussissent à conduire le bateau jusqu'au point d'échantillonnage. Ils coupent le moteur, jettent l'ancre doucement, pour ne pas faire remonter les sédiments, et se lancent dans une série d'échantillonnages. « On commence par les tests les plus délicats, comme le pest-pharma, pour voir le niveau de pesticides et de contaminants pharmaceutiques dans l'eau, explique Audrey. C'est tellement délicat qu'on ne peut même pas mettre de crème solaire ou boire de café avant de faire cet échantillonnage. »



Pas de café? « Eh non, répond l'air désolé la jeune femme. On teste des produits similaires au café, donc juste avec notre haleine, on pourrait contaminer l'échantillon. »

Pendant trois heures, les étudiants déploient leurs instruments, se concentrant sur leurs tâches respectives. Les questions et recommandations fusent d'un bateau à l'autre.

« Amir, secoue tes éprouvettes plus vite! » crie Jihyeon Kim sur le bateau voisin. Elle tient à ce que ces échantillons d'eau, mélangés avec de l'air vide pour déterminer la quantité de dioxyde de carbone (CO₂) et de méthane (CH₄) dans l'eau, soient parfaits, car c'est elle qui va travailler dessus plus tard sous la tente qui leur sert de laboratoire.

Jihyeon calcule les concentrations de gaz à effet de serre dans l'eau. C'est l'une des 100 variables qui sont analysées. Les chercheurs calculent également la conductivité de l'eau, la

Erika déploie le filet Wisconsin pour récupérer des échantillons de phytoplancton et de zooplancton.

PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

quantité de nutriments et de bactéries, et analysent les différentes espèces de planctons et les sédiments.

Protection

D'autres encore s'intéressent à la paléolimnologie et analysent les sédiments dans le fond du lac. « La boue profonde est plus ancienne que celle sur le dessus, on peut donc voir l'évolution du lac au fil du temps en regardant différents types d'organismes qui ont vécu dans le lac à différentes périodes, en sachant par exemple que tel type d'organisme préfère quand il y a de l'oxygène dans le fond du lac et que tel autre aime moins ça. C'est un travail titanesque! » explique le directeur scientifique, emballé, en entrevue à l'ombre d'un arbre.

Les chercheurs prennent également des mesures optiques, calculant la quantité de lumière qui descend et qui ressort du lac. Le but est de pouvoir déterminer les propriétés de l'eau en se fiant uniquement à la couleur du lac, telle que détectée par un satellite. « Il y a des limites quant à la qualité et à la quantité d'informations qu'on peut obtenir à partir de données satellitaires, mais on va être capables de le faire sur des milliers de lacs au Canada, et ce, plusieurs fois par été. C'est donc utile de développer cet outil », explique Yannick Huot.

Les gouvernements — tant fédéral que provinciaux — sont des partenaires, de même qu'Environnement Canada, l'Agence de santé publique du Canada et Ouranos, dans ce projet de recherche subventionné à hauteur de 5,5 millions de dollars sur cinq ans par le CRSNG.

La gestionnaire d'un projet, Catherine Brown, ne s'en cache pas: elle espère que les données de ce projet serviront à orienter les politiques gouvernementales.

« On a fait des progrès et plusieurs provinces ont désormais des politiques pour la protection de l'eau douce, mais je pense qu'en travaillant avec des universitaires, qui peuvent fournir des données fiables et robustes et les interpréter de façon à les rendre accessibles et compréhensibles, ça pourra non seulement servir la science, mais également répondre aux besoins réels des gouvernements et des organismes de bassins versants. Je pense donc que les résultats, qui seront rendus publics en 2021, auront un impact sur les politiques. »



VOUS Y INSCRIVEZ votre

FILLE

ELLE devient

MÉDECIN

Pour la quatrième année de suite, St. George's University a obtenu plus de postes de résidents que toute autre faculté de médecine dans le monde : plus de 900 lauréats aux États-Unis et au Canada.* Nos diplômés ont été autorisés dans les 50 états américains et au Canada et ont pratiqué dans plus de 50 pays. En 2017, les étudiants américains et canadiens à St. George's University ont atteint un taux de réussite dès la première fois de 95 % à l'USMLE Step 1, les étudiants canadiens obtenant un score moyen de 230.*

En plus d'étudier dans un campus idyllique équipé des dernières technologies, les étudiants bénéficient des avantages suivants :

Expérience mondiale avec nos partenaires cliniques aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada	Bourses d'études couvrant les frais de scolarité	Possibilité d'étudier 3 années sur 4 au Royaume-Uni
--	--	---

 **St. George's University**
THINK BEYOND
Grenada, West Indies

SGU. Où votre enfant est fier de s'inscrire et sera encore plus fier d'obtenir son diplôme.

*Selon les informations publiées en mars 2018.

III LE D TOUR ÉLECTORAL

La course quotidienne

Les bouchons grossissent; la patience des électeurs de Prévost s'étirole

En prévision des élections québécoises, *Le Devoir* a amorcé une tournée qui le mènera aux quatre coins du Québec. Compte-rendu du premier D Tour électoral, dans Prévost, où plus de 9 personnes sur 10 conduisent pour se rendre au boulot.

MARCO BÉLAIR-CIRINO
À PRÉVOST
LE DEVOIR

Pays-d'en-Haut, 4 h 30 du matin. Le réveil-matin sonne. Patrick, qui a élu domicile à Saint-Sauveur, se lance aussitôt dans une nouvelle course contre la montre.

En moins de deux, le travailleur de la construction dévale l'autoroute 15 (A15), gagnant de vitesse des milliers d'habitants des Basses-Laurentides, qui, comme lui, ont le malheur de travailler au sud. Des bouchons de circulation prennent forme dans son rétroviseur.

« De plus en plus, ça commence à ralentir à la 50. Il y a toute la gang de la construction qui arrive de Lachute », relate-t-il dans un échange avec *Le Devoir*, au pied du versant Avila. Tous les mardis, il y rejoint des amis pour faire quelques descentes de vélo de montagne. « Dans pas long, je vais être pogné dans le trafic, à l'heure que je pars », ajoute-t-il.

À moins de trois mois du scrutin provincial, la mobilité se profile comme l'un des principaux enjeux de la campagne électorale dans la (nouvelle) circonscription de Prévost. Pour cause, elle abrite la plus forte proportion de personnes qui conduisent leur automobile pour se rendre au boulot (91,2 %, contre 74,6 % dans l'ensemble du Québec).

« J'arrive chez mon frère, à Saint-Eustache, à 5 h 15. On part ensemble à Saint-Laurent. On arrive aux alentours de 6 h 15. On commence à travailler à 6 h 30. On finit de travailler à 3 h. Je suis rendu ici à 4 h 30 », relate Patrick, assis, boisson à la main, à une de table de pique-nique posée au milieu du stationnement de gravier du parc de vélo. Cela dit, il suffit d'un accrochage sur le réseau routier pour tout chambouler, convient-il devant ses amis. « Aujourd'hui, il y avait un accident. Je suis parti à 3 h 30 [de l'après-midi, de Montréal] et je suis arrivé ici à 5 h 45 », dit-il, avant de pousser un soupir de résignation.

Le paysage des Basses-Laurentides s'est métamorphosé au fil des dernières années. Des constructions ont poussé comme de la mauvaise herbe en bordure de l'A15. « C'était la campagne. Maintenant, il y a des maisons cordées », lance Guillaume, un ami de Patrick. Plus nombreuses, les autos mettent inévitablement plus de temps pour avaler les quelque 50 kilomètres d'asphalte séparant la Porte-du-Nord de l'île de Montréal.

Aussi long en transport collectif ?

Dans Prévost, seul 1,6 % de la population emploie le transport en commun pour aller au boulot. C'est nettement au-dessous de la moyenne québécoise (13,7 %).

« Aujourd'hui, tu descends en autobus, tu es bloqué pareil », déplore le préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, André Genest. En plus d'autoriser les autobus à circuler à bonne allure sur l'accotement de l'A15, il appelle le gouvernement québécois à prolonger, une fois pour toutes l'A13, de l'A640 à l'A50. La pression automobile exercée sur l'A15 s'en trouverait relâchée à coup sûr.

Par ailleurs, l'ex-maire demande à



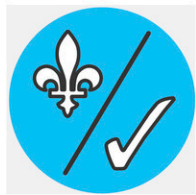
INFOGRAPHIE
LE DEVOIR

Villes situées dans la circonscription de Prévost : Sainte-Sophie, Prévost, Saint-Sauveur, Saint-Hippolyte, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont



La mairesse de Piedmont, Nathalie Rochon, plaide auprès de Québec et d'Ottawa pour un appui financier afin d'instaurer des projets de transport collectif, entre Tremblant et la station de métro Cartier, à Laval, par exemple.

CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR



91,2%

C'est la proportion de personnes qui se retrouvent derrière le volant avant et après leur journée de travail dans la circonscription de Prévost.

Québec de « favoriser » le covoiturage. À peine 3,7 % de la population fait la route jusqu'à son lieu de travail du côté passager.

Qu'en est-il du train de banlieue Saint-Jérôme-Montréal, qui permet de gagner le centre-ville de Montréal en plus de 90 minutes. « C'est long longtemps », soupire M. Genest, tout en déplorant la fréquence des départs et des arrivées. « Il faut que tu sois capable de revenir à toutes sortes d'heures. Le train ne le permet pas. »

« D'ailleurs, on a tous besoin d'une auto... même pour aller prendre l'autobus », affirme sans détour la mairesse de Piedmont, Nathalie Rochon. Après avoir été élue sans opposition l'automne dernier, elle s'est rapidement mise à la tâche d'accroître la mobilité des Piedmontais, dont ceux qui travaillent et étudient plus au sud. L'établissement de jeunes familles dans les Pays-d'en-Haut en dépend, fait-elle valoir. « On a une population de plus en plus vieillissante dans [la MRC des] Pays-d'en-Haut, spécialement dans Piedmont et Saint-Sauveur. On a beaucoup de personnes retraitées qui s'y installent, mais des jeunes familles, on en a

moins, notamment à cause du travail. Dès qu'il y a des professionnels, il faut qu'ils travaillent au sud. Donc, ils sont pris dans le trafic. Le défi, c'est de les retenir malgré cela », explique la chimiste de formation, catapultée à la mairie de Piedmont sur la promesse d'y préserver la qualité de vie de ses 3000 habitants.

La mairesse sollicite l'« appui financier » de Québec et d'Ottawa pour des projets de transport collectif : une navette entre Tremblant et la station de métro Cartier, à Laval, qui emprunterait l'accotement de l'autoroute 15, par exemple. Elle n'aurait reçu que des « bâtons dans les roues ». « Parlez de mobilité durable, OK, mais la solution, ici, n'est peut-être pas la même qu'à Montréal ou à Laval », soutient-elle.

De « bons emplois » aussi

Les élus des Laurentides s'affairent aussi à diversifier l'économie du coin. « Le tourisme, ce n'est pas très payant », souligne Nathalie Rochon, en quête de « bons emplois » semblables à ceux offerts dans le studio d'effets visuels Hybride. L'entreprise, une



Yves Chartier et Claire Léveillé se sont entretenus avec *Le Devoir* à propos de leurs attentes électorales.

CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

Le temps d'un repas, *Le Devoir* a discuté avec des citoyens de Prévost d'enjeux électoraux qui leur tiennent à cœur.

« La santé et l'éducation. Il y a eu des pertes durant les dernières années. J'entends beaucoup les citoyens en parler. Je ne suis pas politicienne. Je ne fais pas du porte-à-porte. Je ne suis pas en campagne électorale, mais les échanges que j'ai [me confirment qu'] on a perdu beaucoup, beaucoup de notre système. Je pense qu'il était enviable. [Il faut] rétablir notre système de santé et notre système d'éducation. Il n'a jamais été parfait. Mais, il n'a jamais été aussi pauvre. [Par ailleurs], l'écart entre le riche et le pauvre s'est creusé, je trouve cela inacceptable. »

Claire Léveillé, électricienne indépendante et directrice générale du Café de rue SOS à Saint-Jérôme

« Les gens sont très insatisfaits du système de santé. La « réforme Barrette » a vraiment mal passé. [...] Il y a aussi le traitement des aînés et des proches aidants. La question du transport est aussi très présente. Il y a beaucoup de gens qui travaillent à Montréal ou à Laval. Ils vivent les bouchons quotidiennement. Actuellement, ça semble sans espoir. »

Yves Chartier, électeur décidé et météorologiste à Environnement Canada

fierté locale, a créé des effets spéciaux pour plusieurs mégaproductions cinématographiques, dont les derniers titres de *Star Wars*.

Il faut faire « travailler notre monde, ici », poursuit André Genest. D'autre part, le préfet fonde beaucoup d'espoir sur le travail à domicile, qui permet, « si tu développes Internet haute vitesse comme du monde — pas du niasage — [de ne pas] te déplacer autant ». L'État québécois doit, selon lui, donner l'exemple, tout en s'implantant de nouveau dans les Laurentides. « Tout est centralisé à Montréal. Arrêtons d'être stupides ! »

Les promesses électorales des candidats

« La Politique de mobilité durable vise à diminuer, d'ici 2030, de 20 % le temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. S'y ajoutent l'inscription de l'élargissement de l'autoroute 15 comme projet à l'étude au PQJ 2018-2028 et la construction du REM, dont une ligne du REM se rendra jusqu'à Deux-Montagnes. Le premier ministre a affirmé que le gouvernement serait favorable à un futur prolongement du REM jusque dans la région de Mirabel. »

Naomie Goyette, candidate du Parti libéral du Québec

« Moi, je trouve cela scandaleux qu'il n'y ait pas eu d'études de faisabilité sur [l'aménagement] de voies rapides de la 15 sur le terre-plein central. Ça, c'est une honte. On

veut augmenter l'offre sur le train de banlieue de Saint-Jérôme : plus de départs, ajouter une gare à Mirabel. Il faut regarder tous les corridors qui donnent un potentiel d'augmentation du transport en commun, puis de réduction de la congestion. Le corridor du Petit train du Nord en est un. »

Jean-François Lisée, chef du Parti québécois

« On va mettre en place une voie réservée sur la 15, de Saint-Jérôme jusqu'à Montréal. Donc, on ajoute une voie — ce n'est pas d'utiliser une des voies [existantes]. Ensuite, d'avoir un boulevard urbain qui relie la 13 jusqu'à Mirabel, ça va permettre aussi que tout ne bloque pas. Il y a le train de banlieue de Saint-Jérôme dont on veut augmenter la fréquence. Il y a des mesures qui

touchent plus le sud des Laurentides, mais ça dégage aussi pour le reste. »

François Legault, chef de la Coalition avenir Québec

« La solution aux problèmes de congestion passe avant tout par le transport en commun. Plus d'autobus, c'est moins de voitures et, nécessairement, moins de trafic. [...] Il est essentiel qu'on mette en place des solutions qui réduisent le nombre de voitures sur nos routes. Parallèlement, il faut aussi agir pour vitaliser les économies rurales et faire en sorte qu'il y ait davantage d'emplois en région. Les impacts sur la circulation et la pollution seraient immédiats. »

Lucie Mayer, candidate de Québec solidaire

L'UNIVERS DU STORE.ca



STORES SUR MESURE
Fabriqué au Québec
MOTORISATION
DISPONIBLE

MONTRÉAL	514-231-8677	QUÉBEC	418-654-8677
LONGUEUIL	450-445-9829	LÉVIS	418-654-8677
LAVAL	450-627-3716	TROIS-RIVIÈRES	819-696-8677

ESTIMATION ET MESURES GRATUITES

SANS FRAIS 1 855 770-8677 MAINTENANT EN FLORIDE 954 955-8677



OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES
TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE • STORES ROMAINS
STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

INSTALLATION GRATUITE

OU
Jusqu'à
50%
DE RABAIS

A 4 | AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

AVIS est donné à :

9340-6817 QUÉBEC INC., dernière adresse connue au 283, Brière, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B4	700-32-701600-189
ALEXANDRE L'HOSTIE dernière adresse connue au 134, Bellefleur, Saint-Lin Laurentides (Québec) J5M 2H7	700-32-701574-186
ALAIN TARDIF dernière adresse connue au 1109, Jean-Jacques-Lauzon, Terrebonne (Québec) J6W 3J6	700-32-701570-184
FREDÉRIK THÉRIAULT dernière adresse connue au 330, Béliveau, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1L6	700-32-701552-182
ROMAIN RIVET dernière adresse connue au 801, Fresnière, Saint-Eustache (Québec) J7R 0E7	700-32-701373-183
RICHARD CHEVALIER dernière adresse connue au 206, 106ième avenue, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5C1	700-32-701530-188
CHANTAL LAPUCE dernière adresse connue au 9685, Henri-Piché, Mirabel (Québec) J7N 0W8	700-32-034429-181

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Terrebonne situé au 25, de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4Z1 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourra être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 4 juillet 2018 par la greffière dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Saint-Jérôme, le 4 juillet 2018

François Langevin,
Greffier-adjoint de la Cour du Québec

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



Commission
scolaire
de Montréal

ILS IRONT LOIN

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSDM)

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal a adopté, pour l'année 2018-2019, le calendrier des séances. Ces séances se déroulent à 19 heures aux endroits mentionnés.

29 août 2018	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est
26 septembre 2018	École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA)	3955, rue de Bellechasse
24 octobre 2018	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est
21 novembre 2018	École des Cinq-Continents Pavillon Saint-Antoine	5325, avenue MacDonald
19 décembre 2018	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est
23 janvier 2019	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est
20 février 2019	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est
27 mars 2019	École Pierre-Dupuy	2000, rue Parthenais
24 avril 2019	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est
22 mai 2019	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est
19 juin 2019	Salle Laure-Gaudreault	3737, rue Sherbrooke Est

Fait à Montréal ce 7^e jour de juillet 2018, conformément aux articles 162 et 397 de la Loi sur l'instruction publique.

La secrétaire générale,
Geneviève Laurin

AVIS PUBLIC



AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de résolution adopté le 4 juillet 2018

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 21 juin 2018, le conseil d'arrondissement a adopté le 4 juillet 2018, le second projet de résolution CA18 240422.

Ce second projet de résolution contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que la résolution qui les contient soit soumise à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

2. OBJET DU SECOND PROJET

En vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), la résolution vise à autoriser la démolition d'un bâtiment vacant et la construction ainsi que l'occupation d'un nouveau poste de ventilation mécanique nécessaire au réseau du métro de Montréal à être situé sur le lot 3 361 087 actuellement au 2395-2397, rue Bercy, et en tréfonds d'une partie du lot 3 361 107 (ruelle) et d'une partie du lot 3 361 015 (emprise de la rue Bercy), et ce, en dérogation notamment aux articles 9, 129, 134 et 369.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, à la hauteur maximale en mètres et en étages, à la superficie végétalisée à l'avant de la propriété, aux usages prescrits et à la présence d'équipements mécaniques apparents sur une façade – pp 381 (dossier 1186399004);

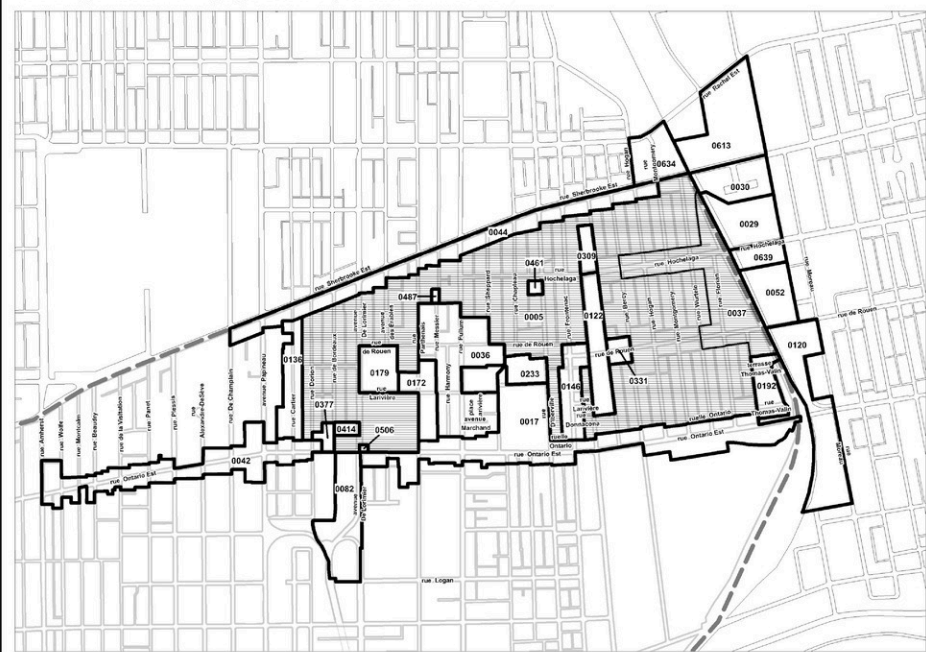
3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Une demande relative à une disposition ayant pour objet d'autoriser une dérogation aux normes énumérées ci-dessous peut provenir de la zone visée et des zones contiguës :

- hauteur maximale en mètres et en étages (art. 9 régl. 01-282);
- usages prescrits (art. 134 régl. 01-282).

4. TERRITOIRE VISÉ

Le territoire visé est constitué des zones visées 0005 et 0037 et des zones contiguës 0192, 0017, 0331, 0122, 0309, 0146, 0461, 0233, 0036, 0487, 0172, 0179, 0506, 0082, 0414, 0377, 0042, 0136 et 0044 situées dans l'arrondissement de Ville-Marie, de même que de la zone contiguë 0634 situées dans l'arrondissement du Plateau – Mont-Royal de même que des zones contiguës 0613, 0030, 0029, 0639, 0052 et 0120 situées dans l'arrondissement du Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; il peut être représenté comme suit :



Localisation Dossier: 1186399004 Date: 23 mai 2018
Zone(s) visée(s) Zones contiguës Limite arrondissement de Ville-Marie

5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue avant 16 h 30, le 16 juillet 2018, à l'adresse suivante :

Demandes de participation à un référendum
a/s de M^e Domenico Zambito, Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes le 4 juillet 2018 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- et
- être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide et, être depuis au moins six (6) mois, au Québec;
- ou
- être, depuis au moins douze (12) mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ c F-2.1), dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 4 juillet 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Les personnes morales, les copropriétaires et cooccupants doivent produire leur résolution ou leur procuration en même temps que la demande.

Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

7. ABSENCE DE DEMANDE

Ce second projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Le second projet de résolution peut être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Fait à Montréal, le 7 juillet 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

APPEL D'OFFRES POUR RECHERCHE DE LOCAUX Numéro de l'appel d'offres : AO 2018-004

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval (ci-après désigné le « Requêteur ») désire louer des espaces pour un CENTRE D'HERBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE (CHSLD) dans un édifice (ci-après désignés les « Locaux »), tels que plus amplement décrits dans les documents de l'appel d'offres (ci-après désigné le « Document ») respectant en résumé les critères principaux suivants :

Localisation : Les Locaux accessibles sans restriction aux personnes handicapées doivent avoir des dessertes de transport en commun à moins de trois cents (300) mètres de l'entrée principale; un accès piétonnier sécuritaire et devront être situés à Laval selon le périmètre décrit ci-après.

Description du territoire retenu :

Boul. Sainte-Rose	entre la 1 ^{re} Avenue et Avenue des Perron
Avenue des Perron	entre boul. Sainte-Rose et Montée Saint-François
Montée Saint-François	entre Avenue des Perron et boul. Lévesque Est
Boul. Lévesque Est	entre Montée Saint-François et boul. de la Concorde Est
Boul. de la Concorde	entre boul. Lévesque Est et boul. Notre-Dame
Boul. Notre-Dame	entre boul. de la Concorde Ouest et boul. Samson
Boul. Samson	entre boul. Notre-Dame et Montée Gravel
Montée Gravel	entre boul. Samson et rue Principale
Rue Principale	entre Montée Gravel et Rang Saint-Antoine
Rang Saint-Antoine	entre rue Principale et 59 ^e Avenue
59 ^e Avenue	entre Rang Saint-Antoine et 1 ^{re} Avenue
1 ^{re} Avenue	entre 59 ^e Avenue et boul. Sainte-Rose

NB. : Tous terrains, pour être considérés dans cet appel d'offres, ne peuvent être situés à moins 150 mètres d'une autoroute et/ou d'une voie ferrée.

Superficie : Les Locaux devront avoir une superficie utilisable minimale de dix-sept mille huit cent quatre-vingt-trois (17 883) mètres carrés mesurée suivant la méthode de calcul prévue au Bail.

Configuration : Les Locaux seront aménagés dans un immeuble à locataire unique sur un maximum de quatre (4) étages contigus.

Livraison des Locaux : Les Locaux ainsi que les aménagements locatifs demandés devront être livrés au plus tard vingt-quatre (24) mois après la date d'adjudication du contrat au Proposant retenu.

Période d'installation et de déménagement : Quatre (4) semaines suivant la livraison des Locaux, et ce, sans frais de location (incluant loyer de base, frais d'exploitation et taxes foncières).

Début de la durée de location : Vingt-cinq (25) mois suivant la date d'adjudication du contrat au Proposant retenu.

Durée de location : Quinze (15) années avec une option de renouvellement de cinq (5) ans.

Plans et devis des travaux d'aménagement du Requêteur : Ils seront préparés par les professionnels du Proposant suivant le concept décrit dans le plan fonctionnel technique et seront remis au Requêteur six (6) mois de la date d'adjudication du contrat au Proposant retenu pour révision et commentaires.

Exécution des travaux d'aménagement du Requêteur : Ils seront effectués par l'Adjudicataire ou ses professionnels, sous le contrôle du Requêteur ou de ses professionnels, suivant les modalités prévues au Document.

Allocation financière pour travaux d'aménagement du Requêteur : En sus des coûts reliés à la livraison des Locaux, le Bailleur versera au Requêteur une allocation financière, sous forme de dépôt de garantie exécutoire, équivalente à cinq cent mille dollars (500 000,00 \$) pour contribuer aux coûts des travaux d'aménagement du Locataire. La TPS et la TVQ ne sont pas applicables.

Plans de blocage d'espaces : Le Proposant devra fournir à ses frais un plan de « blocage d'espaces » illustrant l'emplacement exact des espaces, des accès, ascenseurs ainsi que les escaliers, locaux techniques de même qu'un plan identifiant l'emplacement de chaque stationnement requis.

Heures normales d'occupation : Le Requêteur sera ouvert sept (7) jours par semaine, vingt-quatre (24) heures par jour. En conséquence, l'édifice devra permettre l'accès à la clientèle et fournir au Requêteur les services de ventilation, climatisation et chauffage requis pour assurer un niveau de confort suivant les normes prévues au Bail pendant les heures normales d'occupation du Requêteur.

Espaces de stationnement : Le Proposant devra mettre à la disposition du Requêteur, sans frais, un minimum de deux cents (200) espaces de stationnement adjacents à l'édifice parmi lesquels douze (12) espaces réservés aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un débarcadère pour des livraisons.

Informations et procédures : Le projet sera expliqué au cours d'une seule réunion d'information tenue le **jeudi 9 août 2018 de 9 h 30 à midi** à l'Hôpital de Cité-de-la-Santé, Auditorium Local D.S.020, 1755, boulevard René-Laennec, Laval (Québec) H7M 3L9 par madame Josée Nantel (ci-après désignée la « Représentante du Requêteur »). Les documents de l'appel d'offres seront disponibles sur le site officiel de SEAO. Toute demande ou suivi concernant l'appel d'offres devra être présenté à la Représentante du Requêteur Josée Nantel au 450 688-9550, poste 4306 ou par courriel : josee.nantel.ciessler@ssss.gouv.qc.ca.

Date limite de réception : Pour être considérées, les propositions devront être remplies en trois copies (dont un (1) original et deux (2) copies) sur le Formulaire de Proposition du Document et reçues dans l'enveloppe-réponse fournie à cet effet **avant le mercredi 19 septembre 2018 à 11 h**. **CISSS de Laval, Hôpital juif de réadaptation au 3205, Place Alton-Goldbloom, local B-1106, Laval (Québec) H7V 1R2**. Elles seront ouvertes le même jour, à la même heure et devront être accompagnées d'un cautionnement de proposition correspondant à un montant de dix pourcent (10%) du loyer annuel total proposé (voir formulaire P1 - ligne F, colonne 1) pour la première année du bail excluant les taxes foncières.

Les propositions présentées devront être conformes aux règlements d'urbanisme et de zonage en vigueur au jour de l'adjudication du contrat au Proposant. Les propositions doivent être valides jusqu'à la signature du bail.

Le Requêteur n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune autre des propositions présentées.

Josée Nantel, agente d'approvisionnement
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

AVIS PUBLIC



ORDONNANCES

À sa séance du 4 juillet 2018, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes :

- B-3, o. 577, P-1, o. 526, CA-24-285, o. 121, P-12-2, o. 129 et 01-282, o. 209 relatives à la tenue des festivals et des événements culturels sur le domaine public (saison 2018, 4^e partie B);
- B-3, o. 578, P-1, o. 527 et C-4.1, o. 216 relatives à la tenue des festivals et des événements culturels sur le domaine public (saison 2018, 6^e partie A);
- B-3, o. 579, P-1, o. 528, CA-24-085, o. 122, P-12-2, o. 130, et 01-282, o. 210 relatives à la tenue des festivals et des événements culturels sur le domaine public (saison 2018, 6^e partie C);
- C-4.1, o. 213 permettant le prolongement de la voie réservée aux autobus – taxi sur le boulevard René-Lévesque Est, du côté nord, entre les rues De Lorimier et Berri;
- C-4.1, o. 214 déterminant l'implantation d'une zone de débarcadère, temps limité 15 minutes, réservé hôtel sur la rue Union côté ouest, au sud de la rue Sainte-Catherine ouest, en abord de l'hôtel Birks Montréal, situé au 1240, rue Union;
- C-4.1, o. 215 établissant la création d'un sens unique sur la rue du Sussex entre le boulevard René-Lévesque Ouest et l'avenue Hope;
- C-4.1, o. 217 autorisant la fermeture de la rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues De Bleury et Guy, pour permettre la tenue de la promotion commerciale « La Sainte-Catherine célèbre », du 13 au 15 juillet 2018;
- 5984, o. 139 exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 1353, rue Ontario Est, de l'obligation de fournir 1 unité de stationnement et abrogeant l'ordonnance 5984, o. 128.

et ce, en vertu des règlements concernant le bruit (R.R.V.M., c. B-3), la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), le civisme, le respect et la propreté (CA-24-085), la propreté et la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2), l'urbanisme (R.R.V.M., 01-282, article 560), la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) et les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).

Ces ordonnances entrent en vigueur à la date de la présente publication; elles peuvent être consultées aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Fait à Montréal, le 7 juillet 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), le Règlement sur la démolition d'immeuble (CA-24-215) et le Règlement sur les certificats d'autorisation et d'occupation (CA-24-224) afin de modifier les dispositions relatives aux garanties monétaires et aux amendes liées à certaines infractions (dossier 1187303007)

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

1. Les personnes intéressées de l'arrondissement de Ville-Marie et des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal, d'Outremont, de Côte-de-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Rosemont-La Petite-Partrie et du Sud-Ouest, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Ville-Marie, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a, lors de sa séance tenue le 4 juillet 2018, adopté le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), le Règlement sur la démolition d'immeuble (CA-24-215) et le Règlement sur les certificats d'autorisation et d'occupation (CA-24-224) afin de modifier les dispositions relatives aux garanties monétaires et aux amendes et abrogeant le Règlement sur les peines liées à certaines infractions.
2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 22 août 2018, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.
3. Ce projet de règlement vise à augmenter les montants de garantie monétaires pour les démolitions et les transformations comportant des caractéristiques architecturales à préserver. Le montant sera établi en fonction d'un pourcentage non plus seulement de la valeur du bâtiment visé par la démolition, mais également du terrain sur lequel se trouve ce bâtiment. Le pourcentage de cette valeur sera en conséquence établi à 15 %. De plus, lorsqu'une démolition ou une transformation sera accompagnée de l'obligation de maintenir ou restaurer une composante du bâtiment afin de l'intégrer au projet de remplacement ou au projet de transformation, une seconde garantie bancaire sera exigible, laquelle devra représenter un pourcentage de 10 % de la valeur de l'immeuble (terrain et bâtiment).

Ce projet de règlement vise également à augmenter les montants des amendes en cas d'infractions aux règlements.

4. Au cours de cette assemblée, la mairesse d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
5. Ce projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
6. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Fait à Montréal, le 7 juillet 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :
Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** :
Réservations avant **15 h le vendredi**

POUR NOUS JOINDRE

avisdev@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres



CONSTRUIRE ENSEMBLE

un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

La suite des avis se trouve en page B 10

Appel à une enquête indépendante sur les décès dus à la canicule

AMÉLIE DAoust-BOISVERT
LE DEVOIR

Le président du Conseil pour la protection des malades, Paul Brunet, demande au Bureau du coroner d'enquêter sur les décès survenus au cours de la canicule qui s'est achevée vendredi. Il souhaite que cette enquête s'étende aux décès survenus dans les établissements de santé qui pourraient être passés sous le radar.

En Estrie, la directrice de la santé publique, la D^{re} MéliSSa Généreux, a affirmé qu'une analyse rétrospective pourrait être réalisée. « On pourrait replonger dans les dossiers de tous les décès en établissement survenus pendant la vague de chaleur, et quelques jours après, pour analyser s'il y a eu un rôle contributif de la chaleur », a-t-elle affirmé lors d'un point de presse vendredi. Rien n'indique que des décès en excès soient survenus dans les établissements de sa région, a-t-elle toutefois précisé.

Scepticisme

Selon Québec, aucun décès attribuable à la chaleur n'a été signalé dans le réseau de la santé malgré le manque de climatisation dans de nombreux hôpitaux et CHSLD.

Paul Brunet est sceptique. « Je souhaite qu'un regard indépendant se penche sur la question, je ne suis pas convaincu », a-t-il indiqué en entrevue. Le Bureau du coroner n'avait pas réagi à sa demande au moment où ces lignes étaient écrites.

M. Brunet critique le peu d'investissements mis dans la climatisation des hôpitaux et des CHSLD du Québec. Selon lui, les unités de vie de certains établissements pourtant neufs ne sont pas climatisées. « La majorité des chambres ne sont pas climatisées et la majorité des bureaux administratifs le sont », dénonce-t-il.



Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) estimait fin de journée vendredi que 54 personnes pourraient être mortes des suites de la canicule, dont 28 à Montréal.

Rejoindre les plus vulnérables

En Estrie, un décès est survenu dans une résidence privée pour aînés, a confirmé la direction de la santé publique régionale. Un résident d'une maison de chambre montréalaise est aussi décédé, a affirmé la directrice de la santé publique de la métropole, la D^{re} Mylène Drouin. En entrevue à RDI, elle a indiqué que les maisons de chambres étaient des milieux qu'il fal-

lait « trouver une façon de joindre plus rapidement » à l'avenir en cas de canicule, en raison des locataires vulnérables qui y résident.

Après la phase d'intervention, les différentes régions atteintes par la vague de chaleur procéderont à une démobilité graduelle au cours de la fin de semaine, alors que les températures seront plus près des normales et le temps, plus sec, selon Environnement Canada.

Le MSSS rappelle que les risques persistent durant 24 à 48 heures en raison de l'accumulation de la chaleur dans les bâtiments et de l'épuisement qui peut être ressenti, notamment par les personnes vulnérables.

Au moins 54 personnes pourraient avoir été tuées par la canicule, selon un bilan provisoire.

VALÉRIAN MAZATAUD
LE DEVOIR

EN BREF

Procès à Laval: Tony Accurso veut être libéré

Quelques heures à peine après avoir pris le chemin du pénitencier jeudi, Tony Accurso a déposé une demande de remise en liberté en attendant que son appel soit entendu. L'ex-entrepreneur en construction, reconnu coupable d'avoir participé au système de partage de contrats à Laval, veut non seulement poursuivre ses activités d'affaires, mais également soutenir ses enfants dans leurs entreprises. M. Accurso, qui porte en appel le verdict et la sentence, estime que sa détention « n'est pas nécessaire dans l'intérêt public ». Il estime aussi que la peine qui lui a été imposée est « excessive ». L'accusé souhaite que son verdict de culpabilité soit annulé et qu'un nouveau procès soit tenu. Une première audience sur sa remise en liberté devrait avoir lieu la semaine prochaine.

Le Devoir

La protection de la baleine noire fonctionne

OTTAWA — La fermeture de zones de pêche et la réduction de vitesse des bateaux dans le golfe du Saint-Laurent afin de protéger la baleine noire semblent porter leurs fruits. Depuis le début de la saison 2018, on ne recense aucune mortalité et aucun cas d'enchevêtrement dans des engins de pêche. Il y avait eu 12 décès de baleines noires à l'été 2017. Il ne reste plus que 450 baleines noires dans le monde et 111 ont été aperçues en eaux canadiennes cette année. En date de vendredi, 33 constats d'infraction avaient été délivrés en lien avec une cinquantaine de cages trouvées en zone interdite. La découverte de 300 autres cages pourrait mener à des constats d'infraction supplémentaires.

Le Devoir

Des politiciens entrent dans le débat

RÉACTIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

exemple. En art, les limites sont toutefois plus floues, « car il est rare qu'une œuvre d'art, même de contestation, soit réductible à un seul message, et s'il y en a un, il reste ambigu ». « Mais ce n'est pas parce qu'une œuvre ne devrait pas être interdite qu'elle ne devrait pas non plus ne pas être critiquée. Une œuvre a toujours un potentiel de controverse. Mais certaines œuvres sont ratées et les controverses qu'elles suscitent sont stériles », poursuit M. Dilhac.

Éveil politique

Restés discrets sur la controverse, les partis politiques à l'Assemblée nationale ont appelé au dialogue vendredi, certains prenant la défense de Robert Lepage et de son équipe.

« J'invite les intervenants à un dialogue pour mieux se comprendre afin d'éviter que ce genre de situation ne se reproduise », a déclaré le ministre de la Culture, Marie Montpetit, ajoutant que « la liberté d'expression et [la liberté] de création sont des éléments fondamentaux de notre société et se doivent d'être toujours protégés. Cependant, nous ne pouvons pas contrôler ni juger ce que les gens ressentent. »

De son côté, le critique du Parti québécois en matière de culture, Pascal Bérubé, s'est dit déçu « qu'on ait fait un procès d'intention » aux créateurs. L'annulation du spectacle est une « grave conséquence » de la polémique, selon lui, et les élus devront débattre sur la question de la liberté d'expression des artistes.

« Il y a des questions à se poser sur ce qu'il s'est passé [...] Dans le passé, plusieurs messages de société sont passés par l'art et la culture. Des pièces de théâtre comme ça doivent continuer de se tenir », a indiqué l'attaché de presse de la Coalition avenir Québec, Samuel Poulin.

La candidate pour Québec solidaire dans Mercier, Ruba Ghazal, a pour sa part estimé que « certaines critiques lancées aux créateurs et aux specta-

Financement

Si *SLAV* n'a pas reçu de financement spécifique de la part du Conseil des arts du Canada (CAC) ni du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), son équipe de production, Ex Machina, reçoit une subvention de leur part. « Nous suivons de près les questions soulevées par la diffusion de *SLAV*. Elles alimentent les réflexions de notre conseil d'administration, lesquelles guideront certainement nos prochaines actions en tant qu'organisme de financement public », a précisé le CALQ au Devoir.

« Le débat auquel on assiste présentement au Québec polarise beaucoup les gens, ne nous le cachons pas; il va se dérouler encore et encore dans les jurys de pairs, parce qu'on n'est pas encore arrivés à un consensus social. À chaque fois, la frontière est poussée un peu plus loin », a pour sa part commenté Simon Brault, directeur et chef de la direction du CAC.

teurs étaient excessives, mais nous devrions écouter pour une fois le message que des militants, militantes et artistes noirs nous lancent ». Elle déplore la décision du FIJM qui « coupe court au débat plutôt que donner de l'oxygène à une démarche de médiation ».

Interpellée par la « soudaine » sortie de la classe politique, Marilou Craft regrette que le vrai problème ne soit pas abordé. « On avait une belle occasion de parler des inégalités raciales dans la sphère culturelle et on détourne la conversation pour parler surtout de censure et de liberté d'expression. »

Avec Guillaume Bourgault-Côté et Catherine Lalonde

LIRE AUSSI PAGE B 1 : L'APPROPRIATION CULTURELLE, ENTRE DEUX MIROIRS



PRIX À PART ENTIÈRE

2018 • 6^e ÉDITION

Remis par l'Office des personnes handicapées du Québec, le Prix À part entière rend hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Apprenez-en davantage sur les lauréates et les lauréats : www.ophq.gouv.qc.ca/prixape.



Madame Lucie Charlebois, présidente d'honneur de la cérémonie, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie ainsi que monsieur Stéphane Laporte, porte-parole du Prix À part entière, accompagnés des lauréates, des lauréats et des dignitaires de la cérémonie.

Madame Vânia Aguiar
Catégorie Individus

Patro Roc-Amadour
Catégorie Organismes à but non lucratif

Ville de Victoriaville
Catégorie Municipalités, MRC et autres communautés

Commission scolaire des Draveurs
Catégorie Commissions scolaires et établissements d'enseignement de niveau primaire ou secondaire soutenant la réussite éducative

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Catégorie Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics

Madame Marilyne Picard
Mention « Coup de cœur » du jury

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Fier partenaire

Hydro Québec

Québec

III SOCCER

Dure journée pour l'Amérique du Sud

Le Brésil s'incline face à la Belgique et l'Uruguay perd contre la France à la Coupe du monde

KARL RETTINO-PARAZELLI
LE DEVOIR

Il y a de ces journées à oublier pour n'importe quelle équipe sportive, mais au terme de celle de vendredi à la Coupe du monde de la FIFA, c'est un continent en entier qui a mauvaise mine. Les deux dernières équipes représentant l'Amérique du Sud dans le tournoi ont coupé sur coup baissé pavillon, le Brésil s'inclinant face à la Belgique (2-1) et l'équipe de l'Uruguay s'avouant vaincue contre la France (2-0).

Après l'élimination de l'Allemagne, de l'Argentine, de l'Espagne et du Portugal, bien des gens pensaient que le Brésil était devenu l'équipe favorite de ce tournoi. C'était sans compter sur le brio tactique de la Belgique, une puissance sous-estimée du soccer international qui est parvenue à assommer la Seleção avec deux buts en première demie, pour ensuite présenter une défense hermétique.

Les Brésiliens ont bien tenté de remonter la pente en deuxième demie, comme était parvenue à le faire la Belgique face au Japon en huitièmes de finale, mais leur but à la 76^e minute aura été leur seul du match. Ce n'est pas faute d'avoir essayé : ils ont terminé la rencontre avec un total de 26 occasions de marquer (contre 8 pour la Belgique), dont 9 tirs cadrés. À l'inverse, les Belges ont bloqué 10 frappes et dégage le ballon pas moins de 41 fois.

Pour ce qui est de l'Uruguay, l'équipe n'a pas été de taille face à la France, qui a gambadé jusqu'à la demi-finale en l'emportant 2 à 0. L'absence d'Edinson Cavani, blessé au mollet gauche, s'est fait sentir dans le camp uruguayen, mais c'est avant tout la domination française en milieu de

Le joueur brésilien Neymar durant le match contre la Belgique
ROMAN KRUCHININ AGENCE FRANCE-PRESSE

À SURVEILLER

Suède-Angleterre (samedi, 10 h)

Ceux qui ont cru que l'élimination de l'Italie face à la Suède lors des qualifications de cette Coupe du monde 2018 n'était qu'un accident de parcours ravalent désormais leurs paroles. Les Suédois sont parvenus à obtenir leur billet pour les quarts de finale en jouant du soccer organisé tout au long du tournoi et en venant à bout d'équipes de bonne qualité, comme le Mexique et la Suisse. Ils feront face à une Angleterre au grand potentiel, avec son as buteur Harry Kane et sa confiance retrouvée en séance de tirs au but. Fait à noter, les deux équipes ont exactement la même fiche au terme des 23 affrontements auxquels ils ont participé au cours de leur histoire : 7 victoires, 9 matchs nuls et 7 défaites.

Russie-Croatie (samedi, 14 h)

En après-midi, place à un duel entre deux nations qui n'ont pas participé aux quarts de finale depuis un long, très long moment. La dernière fois que la Russie a atteint ce stade de la compétition en Coupe du monde, c'était en 1970, lorsqu'elle portait le nom d'Union soviétique. Et pour la Croatie, il s'agit d'une première présence dans le groupe des huit meilleures équipes du tournoi depuis 1998. Personne n'aurait pu prédire que les Russes parviendraient à se rendre aussi loin, mais depuis la victoire qu'ils ont arrachée à l'Espagne en huitièmes de finale, on peut difficilement les sous-estimer. Ils devront cependant livrer une autre performance défensive exemplaire pour venir à bout de la redoutable attaque croate menée par Luka Modric, Mario Mandzukic et Ivan Rakitic.

terrain qui a fait pencher la balance.

La Belgique affrontera donc la France en demi-finale de la Coupe du monde de la FIFA mardi prochain. Les Diables rouges atteignent ce stade de la compétition pour la première fois depuis 1986, tandis que la dernière présence des Bleus dans le carré d'as remonte à 2006.

Les gardiens dictent le rythme

Les gardiens de but peuvent faire pencher la balance dans un match de soccer, mais rarement les a-t-on vus avoir un impact aussi déterminant que vendredi sur l'issue des rencontres, pour le meilleur et pour le pire.

Dans le duel Uruguay-France, c'est d'abord le gardien français Hugo Lloris qui s'est signalé en s'étendant de tout son long pour repousser un ballon dévié de la tête en première demie. Cet arrêt spectaculaire s'est avéré un moment-clé, puisqu'il a à ce moment permis à la France de conserver sa mince avance de 1-0.

De l'autre côté du terrain, c'est plutôt une grossière erreur du portier uruguayen Fernando Muslera qui s'est avérée fatale. Le gardien de 32 ans a mal jugé la puissante frappe d'Antoine Griezmann, qui s'est retrouvée derrière lui. Cette bourde a permis aux Français de doubler leur avance, mais elle a surtout coupé les jambes de l'Uruguay.

Dans l'autre match de la journée, on ne peut pas reprocher au gardien brésilien les deux buts qu'il a accordés, mais on peut certainement saluer le travail de son vis-à-vis, Thibaut Courtois. À 6 pieds 5 pouces, le joueur de 26 ans a montré au monde entier — et à Neymar en particulier, dans les arrêts de jeu — qu'il a une longue portée, et qu'elle le sert plutôt bien.

Après l'élimination de l'Allemagne, de l'Argentine, de l'Espagne et du Portugal, bien des gens pensaient que le Brésil était devenu l'équipe favorite de ce tournoi. C'était sans compter sur le brio tactique de la Belgique.

PETITES ANNONCES

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHALET À VENDRE
St-Gabriel-de-Brandon
Domaine Gareau
Charmant chalet d'été, 4 pièces meublées, véranda, chalet d'invité. Se situe sur un terrain de 21 000 P.C. avec ruisseau (385 pieds), piscine de 21 pieds, et remise. Apaisant et lumineux, parfait pour des vacances à la campagne. Très beau terrain boisé. À deux km du lac et des services. Belle opportunité.
92 900 \$ NÉGOCIABLE
lespac.com
#50253317

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en lo-cation (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

166
LOFTS À LOUER

LOFT STYLE NEW-YORK
Lumineux, 1500 pi², cuisine moderne et électros neufs, mur de pierre et brique, bois-franc. V.Mtl. 514-287-1972

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

16^e à PARIS : CONDO 3 1/2 jardin, asc., rénové, équipé, calme, ensoleillé, sécuritaire. Près Tour Eiffel, 2 à 5 pers. 850 \$ et +/sem. Clés à Mtl. 514-585-6341 condoparis16@yahoo.fr

À PARIS Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955 appartement-montmartre.com

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE
Près métro et services. WIFI. Sem./mois. À partir de 790 \$.
Location : 514-999-0546 paris.condo@sympatico.ca

192
ON DEMANDE À LOUER

Tranquille, respectueuse, semi-retraillée, cherche 4 1/2, rez-de-chaussée, Rosemont, avec rangement. 850-900 \$. 514-376-9099

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
www.bonheurdoccasion.com

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

544
CROISSANCE PERSONNELLE

Difficultés relationnelles? Stress? Perte de confiance? Je peux vous aider à trouver vos ressources. Joëlle St-Arnaud: TRA, Thérapeute en relation d'aide par l'ANDC®. starnault_joelle@videotron.ca 514-703-3877

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

16^e à PARIS : CONDO 3 1/2 jardin, asc., rénové, équipé, calme, ensoleillé, sécuritaire. Près Tour Eiffel, 2 à 5 pers. 850 \$ et +/sem. Clés à Mtl. 514-585-6341 condoparis16@yahoo.fr

pour prendre soin de la vie

Opération 11 Enfants Saliés
operation11enfantsaliés.ca
1 877 463 2325

Promotion spéciale
Petites annonces

Pour les annonces textes de 5 lignes et moins

7 jours de parution 100\$

ou

4 samedis consécutifs 100\$

Pour information
Téléphone : 514 985-3322
Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.

Faites un don

1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca

ARMÉE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION. UNE ACTION MUSCLÉE!

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236
www.muscled.ca
Toujours en Garde

François Dell'Aniello 1959 - 2018

À Montréal, le 5 juillet dernier, est décédé Monsieur François Dell'Aniello, conjoint de Monsieur J. Serge Sasseville.

Il nous a quittés à l'âge de 59 ans, entouré de siens, suite à un courageux combat contre le cancer.

Outre son conjoint, il laisse dans le deuil ses parents Huguette Rioux Dell'Aniello et Paul Dell'Aniello, sa sœur Marie-Annick, son neveu Karl (Laurence) ainsi que plusieurs autres parents et nombreux amis.

La famille recevra les condoléances le jeudi 12 juillet 2018, de 16 h à 18 h et de 19 h à 22 h au :

Complexe Funéraire Mont-Royal
1297 Chemin de la Forêt
Outremont, H2V 2P9, 514-279-6540

Les funérailles auront lieu le vendredi 13 juillet 2018 à 10h30 à la Cathédrale Christ Church, 635 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, QC, H3A 2B8.

Au lieu de fleurs, un don en sa mémoire à la Société de leucémie et lymphome du Canada, 740 rue St-Maurice, bureau 602, Montréal, Qc, H3C 1L5, serait apprécié.

Communiquez avec Le Mémorial pour publier :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
deces@lememorial.com

Le mémorial

AVIS DE DÉCÈS

Suzanne Perrault, née Rivard 1934-2018

À Montréal, le 4 juillet 2018, à l'âge de 83 ans, est décédée Suzanne Rivard-Perrault, épouse de Jacques Perrault.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Isabelle, Jean (Brigitte Hébert) et Pascale (Patrick Dupuis), ses petits-enfants Hugo, Annie, Michèle et Mathieu, sa sœur Françoise Rivard-Danis ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille recevra les condoléances le mercredi 11 juillet 2018 de 17h à 21h au Complexe funéraire Urgel Bourgie, 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal.

URGEL BOURGIE
ATHOS
Consultez notre registre sur urgelbourgie.com / 514 735-2025

Thérèse (née Audet) Bernazzani 1926 - 2016

À Montréal, le 5 juillet 2018, à l'âge 91 ans, est décédée Madame Thérèse Audet Bernazzani, tendre épouse de feu Beniamino Bernazzani.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Odette (Michel Millette) et Paul (Thi Thuy Minh Nguyen), neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Saint-François d'Assise, Urgel Bourgie, 6700 rue Beaubien E. Montréal,

URGEL BOURGIE
ATHOS
Consultez notre registre sur urgelbourgie.com / 514 735-2025

le vendredi 13 juillet de 10h à midi, de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que le samedi 14 juillet 2018 de 8h30 à 10h.

Les funérailles se tiendront en la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, 1085 Cathédrale, Montréal, samedi le 14 juillet 2018 à 10h30.

Dr Gérald Mercier Fauteux 1933 - 2018

Le 17 juin 2018, paisiblement et entouré de sa famille à Montréal, Dr Gérald Mercier Fauteux nous a quittés à la veille de ses 85 ans.

Sa présence et son amour manquèrent à son épouse Louise Lecours Fauteux, ses enfants Gérald (Maria), Anne (Martin), Marc (Colleen), Pierre (Natalie), Michelle (Pierre-Yves), sa sœur Louise et son frère Claude (Claire), ses beaux-frères Michel et Jacques Lecours (Claire), ses petits-enfants Célestine, Arlette, Gabriel, Beatrice, Léonie, Robin, Noémie, Clovis, Marie, Louis, Xavier, Dix, ses nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et amis.

Le mercredi 18 juillet dès 14h, la famille recevra les condoléances en l'église St-Viateur d'Outremont, 1175, avenue Laurier Ouest. La messe suivra à 15h.

Ses parents et amis seront accueillis de 16h30 à 19h au Complexe funéraire Mont-Royal, 1297, chemin de la Forêt à Outremont, pour célébrer la vie bien vécue de Gérald Mercier Fauteux.

Vos marques de sympathie très appréciées peuvent s'exprimer par un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Information
Alfred Dallaire | MEMORIA
Chaque vie est une histoire.
514 277 7778 | memoria.ca

1^{er} anniversaire

Louis Lachance 1937-2017

Tu es parti subitement le 7 juillet 2017. Ton absence ne cesse de nous hanter. Ta voix et ton rire résonnent toujours en nous. Fidèle, le fleuve nous parle de toi. Avec émotion, toute ta famille se souvient.



III MUSIQUE

Les ambassadeurs du reggae

Le collectif CHX Soundsystem fera danser les spectateurs du Festival d'été de Québec

PHILIPPE RENAUD
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

« C'est drôle, on dirait que les systèmes de son deviennent en général de plus en plus petits, alors que le nôtre devient de plus en plus gros! » observe Julien Masia, alias Maz Selecta, un des fondateurs du CHX Soundsystem, le premier diffuseur de musiques jamaïcaines de Québec. Le collectif de DJ — dans la culture reggae, on les nomme plutôt « selectors » — qui se produira demain soir, dimanche, au District Saint-Joseph, est également un puriste de cette tradition jamaïcaine des *sound systems* : non seulement la grande majorité du répertoire qu'il joue est fixé sur support vinyle, mais il le joue également sur son propre équipement audio.

Julien tient à être précis : il n'a pas construit pièce par pièce ses haut-parleurs. « On a préféré utiliser des caisses de son qui existaient déjà. Mais tout le reste, on l'a bâti : calibrer les basses fréquences, les *mids*, les hautes, en dénichant les bons amplificateurs, les bonnes composantes audio, mettre du temps à bien calibrer le son. On a mis presque six ans pour élaborer notre équipement audio ; ça donne une touche spéciale au son qu'on ne peut retrouver sur un *kit* normal. »

Le *sound system* à la jamaïcaine n'est pas qu'une question d'équipement ou de collection de vinyles. C'est une tradition remontant à presque vingt ans avant l'invention même du reggae : à une époque où les gens n'avaient pas eux-mêmes de radios, les *sounds* s'installaient près des *rum bars* pour diffuser de la musique aux clients et aux voisins. L'idée de débarquer dans un endroit avec son propre équipement, ses propres *selectors* et *deejays* qui animent la soirée au microphone, donc avec sa personnalité musicale propre, s'est imposé comme une manière de vivre et

de découvrir la musique ; d'abord en Jamaïque, puis auprès de la diaspora — on peut même lier les origines du hip-hop aux *sound systems* organisés par la communauté jamaïcaine à New York.

Ainsi, depuis dix ans déjà, le CHX Soundsystem organise des soirées reggae dans la capitale, contribuant à favoriser l'expansion d'une scène reggae qui résonne jusque dans les radios alternatives — c'est sans doute le fruit du hasard, mais on tombe très souvent sur du dancehall ou du reggae en syntonisant les fréquences de CHYZ et de CKRL. Surtout, il offre une plateforme de diffusion pour tous les artistes, chanteurs, musiciens, *selectors* de l'extérieur qui désirent rejoindre le public de la capitale.

« Restons humbles — je n'irais pas jusqu'à dire que nous sommes des incontournables de la scène reggae à Québec, mais c'est vrai qu'on essaie au maximum de faire venir les artistes reggae et dancehall de Montréal et du reste du Québec quand on joue, affirme Julien. Parce que la culture *sound system*, c'est un peu ça : faire la promotion du reggae, notamment en invitant les chanteurs d'ici ou d'ailleurs et leur permettre de profiter de notre son. »

Le Festival d'été de Québec a bien fait d'accorder une place dans son affiche à CHX Soundsystem, qui devra cependant s'accommoder de l'équipement audio du District Saint-Joseph, « un très bon système, quand même, assure Julien. Nous proposerons une formule assez classique : un *set* de près de trois heures qui passera à travers différents styles — peut-être un peu moins de roots reggae que d'habitude, et plus de reggae *digital* dansant et dancehall. On va aussi toujours un peu dans le dub britannique, mais cela dépendra de la réaction de la foule. »

CHX Soundsystem
Dimanche, District Saint-Joseph, 23 h 30

Depuis dix ans, le CHX Soundsystem organise des soirées reggae à Québec, contribuant à favoriser l'expansion d'une scène reggae qui résonne jusque dans les radios alternatives.

FRANCIS VACHON
LE DEVOIR

III CRITIQUE

Pied de nez australien à la gravité

Après un passage remarqué à Montréal en 2014, les acrobates de Gravity and Other Myths reviennent avec le spectacle *Backbone*

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Il faut venir des antipodes pour défier ainsi les lois de la gravitation universelle et se jouer de l'attraction terrestre. Époustouffants, les Australiens de la troupe Gravity and Other Myths (GOM) en ont fait la parfaite démonstration dans leur dernier opus, qui lançait jeudi soir à la Tohu la grande fête circassienne Montréal complètement cirque.

Les acrobates venus de l'autre pôle avaient subjugué la métropole lors de leur passage au festival en 2014, avec *Simple Space*, un exercice de force et d'humour mené à mains nues qui explorait déjà les limites et la résistance du corps humain.

Cette fois, ils présentent *Backbone*, une œuvre beaucoup plus organique et peaufinée, polie comme un diamant brut, livrant la scène nue à 12 interprètes sans aucun appareil ou artifices, scellés par une complicité évidente.

C'est justement l'interrelation entre les artistes et l'acrobatie à l'état pur qu'exploite la troupe dans cette prestation où les corps se bousculent, s'entrechoquent et s'imbriquent, comme dans un jeu de domino plus grand que nature. Dans ce cirque solidaire qui pousse à son zénith l'art de la banquine et du main-à-main, les acrobates escaladent les corps pour former des pyramides improbables et des colonnes humaines à deux, à trois et même à quatre.

Sur ce plateau de scène dépouillé, la musique planante d'Elliot Zoerner et de Shenton Gregory occupe le reste de l'espace et rythme la tension des muscles, enveloppés par les mélodies arabisantes et planantes du violon électronique. Magnifiés par les clairs-obscurs, les faisceaux de lumière laser qui léchent les corps transforment par moments le tout en tableau d'une étrange beauté.

Comme des alchimistes, ces Australiens auscultent tous les recoins et symboles de la gravité, notamment

en jouant avec les forces centripète et centrifuge grâce à des seaux remplis de sable ou de grosses pierres, portés comme des boulets.

À un moment, des tiges de bois tenues à bout de bras par les artistes servent à porter un corps allongé, hissé comme un pantin désarticulé. Suspendue entre ciel et terre, une artiste tient en équilibre précaire sur une seule tige, plantée dans son dos. Comme leurs compatriotes de la troupe Circa, les artistes de GOM explorent dans leur prestation le fil ténu qui sépare la performance de la douleur et de l'endurance.

Force et autodérision

Sans prétention, ces performances physiques sont entrecoupées de moments d'autodérision, d'humour australien pur jus, qui a tôt fait de désamorcer l'apparente force et invulnérabilité des artistes. Car tout au long de la prestation, c'est l'entraide et l'interdépendance des forces qui est mise en avant. Même projetés en tous sens à mains nues comme des électrons libres, les artistes finissent par devenir les pièces mobiles d'un puzzle géant, d'un jeu de billes où l'élan des uns provoque par ricochet le mouvement des autres.

Le tout se termine dans un tourbillon où les acrobates sont souvent projetés, propulsés, notamment lors de fameux « lancers de la fille », inventés par les Australiens. Empoignées par les bras et les jambes, les femmes artistes sont balancées et lancées à bout de bras avant d'être rattrapées par un autre duo. Une finale haletante qui pousse l'art de la bascule à son summum.

Assurément, *Gravity and Others Myths* se hisse déjà parmi les belles découvertes faites depuis la naissance de Montréal complètement cirque et promet d'être un des incontournables de cette 9^e édition.

Backbone
Gravity and Other Myths, à la Tohu

AU FIJM

Notre choix

La valeur sûre : The War on Drugs

La canicule est peut-être chose du passé, mais la soirée s'annonce néanmoins chaude ce samedi à la place des Festivals : l'excellent groupe américain The War on Drugs a été chargé de la clôture du 39^e FIJM. Nous sommes ici dans le rock à grand déploiement, des chansons qui soulèvent, des mélodies porteuses. Toujours près de Springsteen, oui, mais toujours convaincant. Place des Festivals, à 21 h 30

En club : Yannick Rieu

Ily a quelques années, le saxophoniste Yannick Rieu avait proposé un mémorable hommage au *Love Supreme* de John Coltrane. Il remet ça plus largement ce soir, en touchant à tout le répertoire de Coltrane (dont une pièce du disque inédit sorti la semaine dernière), mais aussi de Monk. Grosse matière, en somme. En quartet. Dièse Onze, à 22 h

Scène locale : Emie R Roussel

Le dernier album du trio de la pianiste de Rimouski regorge de bons *grooves*, de textures et de dynamisme. Son jazz se nourrit de tout : influences populaires, R&B, mode classique ou électrique. L'Astral, 18 h
Guillaume Bourgault-Côté

D La critique du spectacle de **Melanie De Biasio**, au Festival de jazz par notre journaliste Guillaume Bourgault-Côté, sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.

La critique du spectacle **Espièglerie**, à Montréal complètement cirque, par notre journaliste Isabelle Paré, sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.

La critique du spectacle de **Neil Young**, au Festival d'été de Québec, par notre journaliste Philippe Renaud, sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.

Papeterie Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



III VOS FINANCES

Toujours plus de gestion active

L

GÉRARD BÉRUBÉ



La gestion active occupe toujours un peu plus d'espace dans l'univers plutôt indicé des fonds négociés en Bourse (FNB). L'actuelle conjoncture, avec la phase haussière très avancée en Bourse et la progression des taux d'intérêt, vient appuyer cette recherche de l'« alpha ».

Le thème a retenu l'attention lors de la conférence Inside ETFs Canada tenue les 21 et 22 juin à Montréal. Le long marché haussier qui a suivi la crise de 2008 a braqué les projecteurs sur la gestion passive et les fonds indicés. Mais avec le retour de la volatilité et de la dispersion des rendements des principaux indices boursiers, la gestion active attire de plus en plus l'attention. Pour les uns, l'objectif est de protéger un rendement contre la volatilité. Pour les autres, l'intention est de rechercher une performance supérieure à un indice de référence qui plafonne. Quant aux conseillers financiers, ils vont y recourir par mesure défensive, pour contrer la volatilité, pour protéger un rendement, pour ajouter un style valeur, voire pour greffer une composante plus spéculative au portefeuille.

Les frais associés à la gestion active peuvent, certes, varier du simple au double par rapport à un FNB indicé comparable. Mais en oscillant entre 0,3 et 0,8 %, ils se situent bien en deçà d'un ratio moyen légèrement sous les 2 % pour les fonds communs d'investissement.

Ce regard tourné vers la gestion active se vérifie particulièrement du côté des titres à revenu fixe, où l'approche indicée a probablement atteint la limite de son efficacité. D'autant que, dans la conjoncture actuelle, la demande pour les titres à revenu fixe, déjà forte en 2017, est appelée à soutenir le rythme cette année. Or « la gestion passive n'offre généralement pas de bonnes performances en période de hausse de taux, comme c'est le cas actuellement. C'est le temps de passer aux FNB obligataires à gestion active », commente un gestionnaire de portefeuille de BMO Gestion mondiale d'actifs cité par le magazine spécialisé *Conseiller*.

Pour ne nommer qu'eux, Placements Franklin Templeton Canada vient d'en lancer trois et BMO Investissements, deux.

Mais parmi les autres produits populaires cette année, les spécialistes en FNB ont évoqué un engouement accru pour les fonds thématiques. On peut penser à des véhicules de placement mettant l'accent sur les critères ESG, sur l'intelligence artificielle, les FNB cannabis, la chaîne de blocs, le fonds Leadership féminin... Bref, un intérêt accru se manifeste pour les investissements factoriels ou multifac-

toriels, qui permettent à l'investisseur de sélectionner à partir de leurs critères et de la pondération souhaitée.

S'ajoute, enfin, l'offre englobant les FNB à faible volatilité composant la famille plus large dite de produits à bêta intelligent. Quoique, ici, cette famille n'entre pas nécessairement dans la catégorie des fonds gérés activement.

Avec le retour de la volatilité et de la dispersion des rendements des principaux indices boursiers, la gestion active attire de plus en plus l'attention

Cette popularité grandissante doit toutefois être relativisée. Les FNB à gestion active comptent aujourd'hui pour le quart de l'industrie canadienne des FNB selon le nombre de produits offerts, pour 15 % selon l'actif sous gestion. Pour leur part, les FNB n'abritent que 2,5 % de l'actif financier des Canadiens. Avec leurs 147 milliards d'actifs sous gestion à la fin de 2017, leur poids n'équivaut qu'à 10 % de celui des fonds communs de placement, qui atteignait 1480 milliards. Mais leur croissance est rapide, avec des ventes en hausse de 56 % l'an dernier et une progression de l'actif de 29 %. Selon les statistiques de FNB BMO, on dénombre 648 FNB répartis entre 28 manufacturiers à la fin de 2017.

Petit retour

Petit retour sur les FNB. Afin d'offrir des frais de gestion inférieurs à ceux des fonds d'investissement traditionnels, nombre d'entre eux proposent une stratégie d'investissement passive, se contentant de répliquer un indice ou un portefeuille de référence. À l'autre bout du spectre, on retrouve les FNB à gestion active, puis à effet de levier.

Ces véhicules se décomposent entre les FNB dits physiques et les synthétiques, ces derniers s'en remettant aux *swaps* et aux instruments dérivés pour obtenir l'exposition recherchée, avec des frais de gestion encore plus bas.

Au sens large, ils retiennent l'attention pour le risque plus ciblé qu'ils proposent, par leurs frais de gestion moindres et parce qu'ils sont négociés en Bourse. Ils sont appréciés pour l'élément de diversification — de titres, de secteurs ou de stratégie d'investissement — qu'ils apportent aux portefeuilles. Ces instruments permettent l'accès, parfois pointu, à un panier de titres diversifiés pouvant comprendre des actions, des obligations, des devises ou des marchandises. Voire, aussi, une approche ciblée en matière de placement et de risque particulier.



L'économie canadienne a créé 215 000 emplois depuis juin 2017, ce qui représente un gain de 1,2 %.

DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

La croissance de l'emploi mènerait à une hausse des taux

L'économie québécoise a perdu 6500 emplois en juin, mais 31 800 postes ont vu le jour au Canada

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Hormis un événement imprévu, la Banque du Canada devrait augmenter son taux directeur la semaine prochaine, estiment des économistes en constatant la vigueur relative du marché de l'emploi au mois de juin.

Le taux de chômage au Canada a grimpé de deux dixièmes de point à 6 %, conséquence d'un plus grand nombre de personnes à la recherche d'un emploi. Cependant, l'économie a créé 32 000 nouveaux postes. Au Québec, le niveau de l'emploi a légèrement diminué, mais le taux est demeuré à 5,4 %.

« Nous tablons toujours sur une hausse du taux directeur de la Banque du Canada en juillet, mais certains points faibles dans les données de juin sont conformes à notre opinion que la hausse de juillet sera la dernière pour 2018 », a écrit l'économiste Avery Shenfeld, de la CIBC, dans une note aux clients.

Le niveau de l'emploi n'a pas beaucoup changé en première moitié de 2018, a indiqué Statistique Canada vendredi. L'économie canadienne a créé 215 000 emplois depuis juin 2017, ce qui représente un gain de 1,2 %.

Le taux directeur de la banque centrale, capable d'influencer les autres taux et donc le comportement des consommateurs et des entreprises, se situe actuellement à 1,15 %. Ce taux est celui auquel les banques se prêtent des fonds pour une journée. La dernière hausse, de 25 points de base, remonte au mois de janvier.

Au-delà des éléments fondamentaux de l'économie, le gouverneur de la Banque du Canada a signalé la semaine dernière que la prochaine décision, prévue le 11 juillet, devrait aussi prendre en considération l'effet des tarifs annoncés par Washington sur l'acier et l'aluminium canadien.

Le gouvernement Trump a multiplié les attaques contre ses grands partenaires, ce qui pourrait avoir un impact réel sur l'économie mondiale et l'évo-

lution des prix à la consommation, a ajouté l'équipe du Mouvement Desjardins. « La Banque du Canada devra faire preuve de doigté au cours des prochains mois afin de bien évaluer la situation, qui sera particulièrement délicate. Une longue période de stabilité des taux directeurs sera sans doute appropriée après la décision de juillet, et la prochaine hausse pourrait survenir seulement en 2019. »

Au sud de la frontière

Le taux de chômage aux États-Unis est remonté au mois dernier, mais la création d'emplois a tout de même été robuste, avec une hausse des salaires toujours contenue alors que les marchés s'interrogent sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

De 3,8 % en mai, le taux de chômage a grimpé à 4 % en juin, selon les chiffres diffusés vendredi par le département du Travail. Mais les créations d'emplois ont été plus fortes que prévu, à 213 000 alors que les analystes tablaient sur 195 000.

Le salaire horaire moyen, particulièrement surveillé alors que la Fed veut juguler toute accélération de l'inflation, a progressé de seulement 0,2 % à 26,98 \$US, portant l'augmentation sur un an à 2,7 %. Sur le mois, la hausse est inférieure aux anticipations des analystes qui tablaient sur une hausse de 0,3 % comme en mai.

Le nombre de chômeurs a augmenté de 499 000 personnes en juin, à 6,6 millions, mais a reculé de 400 000 sur un an.

« Les chiffres ne montrent pas encore d'impact de la guerre commerciale », ont souligné les analystes de Pantheon Economics dans une note. Le gouvernement Trump a déclenché une guerre des tarifs avec ses principaux partenaires, notamment la Chine, qui fait craindre aux entreprises un renchérissement des coûts de production et une baisse de leurs exportations.

Avec l'Agence France-Presse

EN BREF**Québec injecte 188 millions dans Davie**

Dans l'espoir de permettre au Chantier Davie de sortir la tête de l'eau, le gouvernement Couillard injecte 188 millions dans une filiale de l'entreprise, devenant ainsi propriétaire à 30 % du navire ravitailleur *MV Astérix*. Cette transaction a incité un consortium notamment formé de la banque américaine JP Morgan et d'Anchorage capital à terminer le montage financier dans le cadre de prêts totalisant 300 millions. Selon Québec, cette intervention permet à la Davie d'économiser environ 4 millions par mois en frais d'intérêt — une somme qui sera redirigée vers le développement et la modernisation de ses installations.

La Presse canadienne

Six fonds souverains s'engagent pour le climat

PARIS — Six fonds souverains pesant ensemble plus de 3000 milliards de dollars (Norvège, Nouvelle-Zélande, Qatar, Arabie saoudite, Koweït, Émirats arabes unis), réunis vendredi à Paris, ont décidé de s'engager pour la lutte contre le changement climatique. Ces poids lourds de la finance mondiale, alimentés essentiellement par les recettes pétrolières et gazières de leur pays, s'engagent à encourager les entreprises dans lesquelles ils investissent à intégrer le risque du changement climatique et à présenter des données publiques sur leur stratégie bas carbone. Ils constatent que « les investisseurs de long terme peuvent jouer un rôle pour soutenir cette transition en encourageant des méthodes communes pour mesurer les efforts pour le climat ».

Agence France-Presse

Élections générales provinciales

Vous déménagez ?

Votre nom doit être inscrit sur la liste électorale à l'adresse de votre domicile si vous souhaitez voter.

Faites votre changement d'adresse par téléphone au :

1 888 ÉLECTION
(1 888 353-2846)

ou en ligne à adresse.gouv.qc.ca.

Attention! Ce ne sera pas possible de le faire le jour des élections.

 **élections Québec**

Le déficit américain au plus bas depuis 2016

L'excédent commercial du Canada avec les États-Unis a diminué

AGENCE FRANCE-PRESSE
À WASHINGTON

En pleine guerre commerciale avec ses principaux partenaires, Donald Trump peut se féliciter d'un nouveau recul en mai du déficit américain, au plus bas depuis octobre 2016 grâce à des exportations records, mais celui-ci continue de se creuser comparativement à l'an dernier.

Le déficit des biens et services des États-Unis avec le reste du monde s'est établi à 43,1 milliards (-6,6%), avec des exportations en hausse de 1,9% à 215,3 milliards et des importations en progression de 0,4% à 258,4 milliards, selon des données publiées vendredi par le département du Commerce. Pour autant, la tendance de fond demeure inchangée puisque sur les cinq premiers mois de l'année, le déficit s'est inscrit en augmentation de 7,9% par rapport à la même période de 2017.

Et pour les seules marchandises, le déficit avec la Chine — au cœur de l'offensive protectionniste de Washington — s'est creusé de 9,5% entre janvier et mai. À noter en particulier, l'accroissement spectaculaire (+89,6% à 4,14 milliards) des exportations de soja, sous l'effet des tensions entre Washington et Pékin, qui se sont intensifiées en mai. La Chine est en effet le principal débouché pour le soja américain. Les importateurs chinois de cette denrée ont ainsi sans doute augmenté le volume acheté avant l'entrée de taxes douanières de vendredi.

D'ailleurs, Ian Shepherdson, économiste chez Pantheon Macro, estime que les exportations de soja devraient encore augmenter en juin avant un fort déclin en juillet. « Le déficit devrait encore baisser en juin avant un probable rebond marqué en juillet quand les exportations de soja vont plonger », commente-t-il dans une note.

Par pays, au mois de mai, le déficit des marchandises avec l'Union européenne a reculé de 10,2% à 11,9 milliards. Le déficit avec le Mexique a également baissé à 5,8 milliards (-3,3%), mais il a rebondi de 2,4% avec le Canada à 2,18 milliards et de 3,9% avec la Chine à 32,04 milliards.

Creusement au Canada

Le déficit commercial du Canada s'est creusé en mai, passant en un mois de 1,9 à 2,8 milliards \$CAN avec une hausse des importations et une baisse des exportations, a indiqué vendredi Statistique Canada. Les importations ont augmenté de 1,7% pour atteindre 51,1 milliards. Les exportations ont quant à elles légèrement reculé de 0,1% en mai pour s'établir à 48,3 milliards.

Dans le contexte des tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis, « des problèmes d'approvisionnement de pièces en provenance des États-Unis » ont entraîné un recul des exportations d'automobiles et de camions légers (-4,9%). « Pour les cinq premiers mois de l'année 2018, les exportations d'automobiles et de camions légers étaient en baisse de 14,6% par rapport aux cinq premiers mois de l'année 2017 », a précisé Statistique Canada.

L'excédent commercial du Canada avec les États-Unis a diminué à 3,3 milliards en mai, contre 3,7 milliards en avril.

Le déficit devrait encore baisser en juin avant un probable rebond marqué en juillet quand les exportations de soja vont plonger

IAN SHEPHERDSON



Le gouvernement de Donald Trump a confirmé l'imposition de tarifs douaniers de 25% sur des biens importés de la Chine d'une valeur annuelle de 34 milliards de dollars américains.

STEPHEN B. MORTON ASSOCIATED PRESS

III COMMERCE

La guerre entre les États-Unis et la Chine est commencée

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Les États-Unis et la Chine s'échangent les assauts de ce que d'aucuns considèrent déjà comme le début de « la plus grande guerre commerciale de l'histoire économique ».

Comme attendu, le gouvernement de Donald Trump a confirmé, dans la nuit de jeudi à vendredi, l'imposition de tarifs douaniers de 25% sur des biens importés de la Chine d'une valeur annuelle de 34 milliards de dollars américains. Il souhaite ainsi obliger Pékin à changer ses pratiques commerciales à l'égard, notamment, des compagnies étrangères en matière de difficulté d'accès à son marché intérieur et de transfert forcé de propriété intellectuelle. Comme promis, la Chine a immédiatement annoncé qu'elle entendait frapper des importations provenant des États-Unis de contre-mesures commerciales d'une valeur égale.

Le président américain a rappelé jeudi que d'autres sanctions contre des importations chinoises d'une valeur de 16 milliards entreraient en vigueur probablement d'ici deux semaines et que s'il venait aux Chinois l'idée de répondre aux mesures américaines, il était prêt à ajouter à ces premiers 50 milliards une autre volée de tarifs sur 200 milliards d'importations, et de rajouter, au besoin, encore 200 ou 300 milliards. « OK? Ça nous fait 50, plus 200, plus presque 300 », a résumé jeudi Donald Trump aux journalistes qui commençaient à perdre le compte. On les comprend, le total des importations chinoises aux États-Unis s'étant élevé l'an dernier à 506 milliards.

La Chine a accusé vendredi le gouvernement Trump d'avoir lancé « la plus grande guerre commerciale de l'histoire économique ». En plus d'annoncer sa première série de représailles, elle a porté l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces nouvelles sanctions contre la Chine s'ajoutent à celles récemment appliquées contre elle aux États-Unis dans l'acier et l'aluminium, les machines à laver et les panneaux solaires, sans compter les nouvelles restrictions imposées à ses investissements et à l'entrée de ses ressortissants.

Afin d'éviter de toucher directement les consommateurs américains, les tarifs appliqués depuis vendredi par Washington visent l'importation de biens industriels intermédiaires chinois, comme des pièces d'avion et de voitures élec-

triques ou encore de l'équipement lourd utilisé en agriculture, dans la construction et dans le secteur minier. Comme d'autres pays avant elle, la Chine a cherché, quant à elle, à ce que ses représailles fassent mal à la base électorale du président américain, en frappant notamment des produits agricoles, l'industrie automobile et le bourbon.

Du jamais vu depuis les années 30

Cette bataille de titans qui s'amorce entre les deux premières économies mondiales s'annonce comme la plus importante campagne de la guerre lancée par Donald Trump contre un ordre commercial international que le président qualifie de fondamentalement biaisé contre son pays. Depuis son entrée à la Maison-Blanche, il y a seulement un an et demi, le chef américain a notamment sorti son pays du Partenariat transpacifique et forcé la réouverture de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en plus d'imposer au monde entier des tarifs sur l'acier et l'aluminium et de le menacer aujourd'hui de sanctions plus douloureuses encore dans l'automobile. Comme la Chine, le Canada, l'Union européenne et les autres pays touchés par ces tarifs ont pris le parti jusqu'à présent de ne jamais être les premiers à tirer, mais de rendre coup pour coup.

Cette situation constitue, sans contester, la plus grande bataille commerciale lancée par les États-Unis depuis la Grande Dépression, conclut vendredi le *Wall Street Journal*. Comme le président Trump et Pékin apparaissent déterminés à ne pas reculer et que la bonne tenue de l'économie retardera probablement le moment où commencera vraiment à se faire ressentir l'impact de leur guerre commerciale, cette dernière pourrait se poursuivre, craint-on, pendant des mois, voire plus longtemps encore.

Conséquences incertaines

Pour l'instant, ces dommages économiques apparaissent relativement modestes à la plupart des experts. Cela pourrait changer si les États-Unis et la Chine allaient au bout de leurs menaces, expliquait vendredi l'économiste en chef de Moody's Analytics, Mark Zandi, dans le *Wall Street Journal*. Dans ce cas, c'est plus de la moitié de la croissance attendue l'an prochain aux États-Unis qui pourrait être perdue.

Mais les experts sous-estiment lourdement l'impact de toutes ces mesures sur des économies nationales de plus en plus globalisées et étroitement intégrées, dit l'économiste. Nos modèles théoriques ne permettaient pas de prédire, par exemple, que la compagnie américaine Harley-Davidson en conclurait récemment qu'il valait mieux pour elle déménager en Europe la fabrication de ses célèbres motos destinées à ce marché.

En plus d'annoncer sa première série de représailles, la Chine a porté l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce

EN BREF

L'offre d'achat hostile d'Utica n'est pas avantageuse, juge Junex

Junex estime qu'il est plus avantageux de passer sous le contrôle de la société albertaine Cuda Energy plutôt que d'accepter l'offre d'achat non sollicitée reçue mardi par Utica Resources. La pétrolière a expliqué, vendredi, qu'un regroupement avec Cuda offrirait notamment un accès à plus de liquidités, à des actifs plus intéressants ainsi qu'à des perspectives de croissance plus alléchantes. Utica propose aux actionnaires de Junex de recevoir 42¢ en espèces pour chaque action de Junex qu'ils détiennent, ou alors de recevoir 40¢ en espèces en plus d'une valeur contingente permettant de toucher à une quote-part en espèces d'une redevance liée aux revenus du projet Galt de Junex, en Gaspésie. Dévoilées le mois dernier, les modalités du regroupement prévu avec Cuda prévoient que les actions de la nouvelle entité seront échangées aux actionnaires de Junex et de Cuda dans une proportion respective 55 et 45%. À la suite d'une transaction subéquentielle liée à un actif au Wyoming, la participation des porteurs de titres de l'entreprise québécoise fléchira à 46,1%.

La Presse canadienne

Fondation investit dans Big Bang ERP

Fondation a annoncé un investissement de 1 million auprès de Big Bang ERP afin de contribuer à sa croissance et de l'aider à développer une gouvernance plus participative. Big Bang ERP est une firme-conseil dont la mission est d'aider les entreprises à optimiser et à automatiser leurs processus d'affaires par l'implantation et la personnalisation de solutions infonuagiques.

Le Devoir

Cinq millions du Fonds FTQ dans Produits Belt-Tech

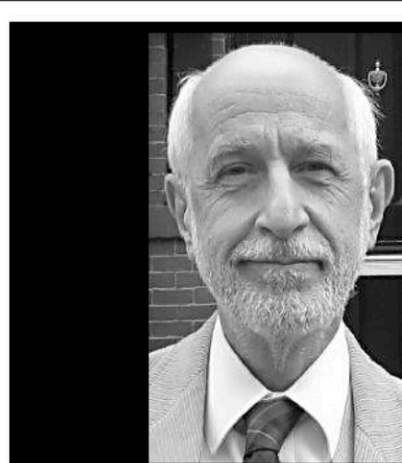
Le Fonds de solidarité FTQ et Fonds régionaux de solidarité FTQ-Estrie annoncent un investissement de 5 millions dans Produits Belt-Tech. L'entreprise de Granby fabrique des sangles pour ceintures de sécurité dans les secteurs automobile, commercial et de l'aviation. Cette injection de fonds servira notamment à financer l'achat d'équipement, à bonifier le fonds de roulement et à permettre à l'entreprise d'automatiser ses installations et d'améliorer sa productivité.

Le Devoir

Montréal : les ventes de propriétés progressent

Les ventes de propriétés montréalaises ont progressé pour un quarantième mois consécutif en juin, a indiqué vendredi la Chambre immobilière du Grand Montréal. La CIGM fait état d'une hausse de 1% par rapport au même mois l'an dernier, avec un total de 4081 ventes résidentielles contre 4055. Le prix médian d'une maison unifamiliale a atteint 325 089\$, contre 322 750\$ en juin 2017, tandis que celui des copropriétés est passé de 255 000\$ à 256 000\$. Du côté des plex, leur prix médian a progressé de 7% pour s'établir à 507 000\$, comparativement à 475 000\$ pour la même période l'an dernier. Cette hausse des ventes résidentielles survient alors que le nombre de propriétés inscrites à la vente a pour sa part reculé de 17%.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

A 10 | ACTUALITÉS

III LE QUÉBEC EN SONS

La cloche politique de Saint-Denis-sur-Richelieu

L'instrument a sonné l'appel à la seule bataille remportée par les Patriotes en 1837

Le Devoir poursuit une série estivale proposant un portrait sonore du Québec. Aujourd'hui: la sonnerie d'une cloche exceptionnelle pour les représenter toutes.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'est le matin du 23 novembre 1837 et au moins 300 soldats de l'armée britannique dirigés par le lieutenant-colonel Charles Stephen Gore marchent vers le village de Saint-Denis-sur-Richelieu. L'objectif: arrêter les chefs du mouvement des Patriotes repliés dans la vallée, dont Louis-Joseph Papineau. Londres vient de rejeter leurs demandes de réformes démocratiques pour former un « gouvernement responsable ». Le mandat d'arrestation les inculpe de haute trahison.

La tête du D^r Wolfred Nelson, résident de Saint-Denis, est mise à prix pour 500 livres de récompense. Lui-même a servi dans l'armée britannique pendant la guerre de 1812. Élu député depuis dix ans, il appuie le parti de Papineau. L'ancien soldat est informé de l'incursion militaire. Il refuse de résister.

Le curé du village, François-Xavier Demers, refuse de faire sonner la cloche de l'église Saint-Denis, appelée la *Marguerite-Michel*, pour lancer l'appel aux armes. Le bedeau Édouard Lusier désobéit et l'actionne. La sonnerie ne comporte aucune ambiguïté: c'est le tocsin, l'alarme générale d'un danger immédiat qui se donne à un rythme pressé et redoublé d'une centaine de coups par minute.

Des centaines d'hommes armés de fourches et de fusils accourent. La bataille s'engage contre des soldats épuisés par la marche. Des renforts arrivent de Varennes, de Verchères et de Saint-Antoine, sur l'autre rive du Richelieu. Les insurgés l'emportent avant la fin de la journée mais déplorent 13 morts et quelques blessés.

La bataille de Saint-Denis sera la seule victoire des Patriotes. La célèbre cloche de Batoche, saisie comme butin de guerre, représente pour les Métis ce qu'ils ont perdu en 1885 (y compris la capture de leur chef Louis Riel); la *Marguerite-Michel* évoque la rébellion victorieuse.

« Ce n'est pas une rébellion, corrige Onil Perrier, secrétaire de la Société d'histoire des Riches-Lieux, rencontré devant l'église. La lutte des Patriotes, c'est une guerre de libération. Les Patriotes ont perdu cette guerre et l'histoire est écrite par les gagnants. Il est temps de la corriger pour dire que la bataille de Saint-Denis et les luttes de 1837 ont été faites pour la démocratie. La *Marguerite-Michel*, c'est notre cloche de la Liberté. »

Une cloche qui cloche

Né à Ottawa il y a neuf décennies, M. Perrier vient d'une famille de nationalistes canadiens-français. Il explique que son père a cofondé l'Ordre Jacques-Cartier (« La Patente ») et l'hôpital Montfort en Ontario. Lui-même a été religieux. Il a défroqué et s'est marié. Il dit fièrement qu'il a été le premier à servir la messe en espéranto au Canada en 1968, année où il a intégré les rangs du Parti québécois.

Il est venu s'installer à Saint-Denis quelques années plus tard. Il travaille depuis à la préservation de la mémoire des Patriotes, à la protection et à la mise en valeur de la *Marguerite-Michel* en particulier. Ses efforts combinés à ceux de la fabrique ou de la Maison nationale des Patriotes ont conduit à sa reconnaissance

(1997), puis à son classement (2012) officiel par le ministère de la Culture.

L'ex-député de Verchères Bernard Landry a appuyé les premières démarches, mais pas le curé de l'époque. « Tous les peuples mettent en évidence les symboles des étapes parcourues dans la conquête de leur liberté et de leurs droits collectifs », a écrit M. Landry alors qu'il était vice-premier ministre du Québec, au premier de ses motifs pour appuyer la citation.

Les défenseurs de l'objet patriotique voulaient alors le descendre de son clocher et lui ériger un monument, selon le modèle de la Liberty Bell de Philadelphie que visitent deux millions de personnes par année. Selon la légende, la Liberty Bell a résonné juste après la signature de la Déclaration d'indépendance des États-Unis. La Commission des biens culturels a plutôt opté pour rendre sa gloire tintante d'antan à la *Marguerite-Michel* en la laissant à l'endroit qu'elle a toujours occupé.

Le classement patrimonial, le seul accordé à une perle campanaire, lui a permis d'obtenir des fonds de restauration. M. Perrier et sa femme ont eux-mêmes versé 33 000 \$ pour ce chantier qui a coûté environ 125 000 \$, notamment pour réparer le joug fêlé.

Ce n'est pas une rébellion. La lutte des Patriotes, c'est une guerre de libération. Les Patriotes ont perdu cette guerre et l'histoire est écrite par les gagnants. Il est temps de la corriger pour dire que la bataille de Saint-Denis et les luttes de 1837 ont été faites pour la démocratie. La Marguerite-Michel, c'est notre cloche de la Liberté. »

ONIL PERRIER



« C'est une cloche politique », résume par une formule forte François Mathieu, rare spécialiste de ce patrimoine sonnant. Le campanologue a publié *Les cloches d'églises du Québec. Sujets de culture* (Septentrion, 2010), dérivé d'un mémoire universitaire.

À la base, M. Mathieu est un artiste en arts visuels. Il s'intéresse aux cloches en tant que beaux objets artistiques, mais aussi et surtout à certains détournements de signification des instruments de percussion.

« Les contre-emplois m'intéressent, dit-il. Au fond, ma recherche, je l'ai faite comme un plasticien attiré par le transfert de sens. La *Marguerite-Michel* a sonné l'appel aux armes parce que c'était le moyen le plus puissant de rejoindre les gens. Elle a joué, de fait, un rôle actif. Par la suite, on a accordé une valeur à ce geste en établissant un lien avec la Liberty Bell. »

M. Mathieu explique que, « métaphoriquement », l'église de Saint-Denis se retrouve ainsi fendue en deux. Le clocher nord de la façade reconstruite en 1922 abrite un carillon de trois cloches donnant le *do* dièse, le *fa* dièse et le *la* dièse. Ce trio sonne la volée pour célébrer des événements heureux, dont le mariage et le baptême. Ou le triste glas des obsèques selon un code précis de six coups pour une femme, de neuf coups pour un homme, de quinze coups pour un religieux.

La « cloche de la Liberté » (M. Perrier



La cloche sert encore à sonner l'angélus qui commande la prière à Marie depuis des siècles et des siècles pour l'Église catholique.

PHOTOS GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR



voudrait en faire une appellation officielle) trône au sommet du clocher sud. Elle pourrait sonner le tocsin des alertes. Elle sert pourtant encore à sonner l'angélus qui commande la prière à Marie depuis des siècles et des siècles pour l'Église catholique. Le paysage sonore du Québec a ainsi longtemps été dominé par les sonneries rituelles. L'angélus doit normalement résonner à 6 h, à midi et à 18 h. Le carillon matinal ne se fait plus entendre à Saint-Denis. « Les gens dorment à cette heure-là, mais ils vivent encore avec les sonneries et connaissent bien les règles », explique Alexis Lemonde, étudiant en études classiques de McGill, guide estival à l'église de Saint-Denis et sonneur de cloches aux bonnes heures. « Je me suis déjà trompé dans le nom-



La *Marguerite-Michel* a été classée patrimoniale par le ministère de la Culture en 2012.

1389 livres de puissance

Les cloches aussi font de l'ironie. C'est un ancien soldat britannique, le médecin Nelson, qui a fait sonner l'appel aux armes des Patriotes sur la *Marguerite-Michel*, elle-même fondue en Angleterre. Elle porte d'ailleurs une inscription rappelant cette origine: « Thomas Mears of London Fecit 1802 ».

Le maître fondeur travaillait alors à la Whitechapel Bell Foundry, entreprise qui a fourni la plupart des cloches importées au Québec au XIX^e siècle, d'ailleurs souvent coulées par un descendant de Thomas Mears. La fonderie a fermé le 12 juin 2017 après 450 ans de production. Kathryn Hugues y travaillait alors comme fondeuse.

La *Marguerite-Michel* de 1802 était d'abord destinée à une église de Pierreville. Les paroissiens l'ayant refusée, la cloche, un mastodonte de bronze de 630 kilos, soit 1389 livres, a passé quelques dizaines de mois sur un quai de Sorel avant d'être achetée par Saint-Denis.

Elle a été baptisée, selon une antique coutume, le 1^{er} octobre 1806, peut-être en l'honneur de Michel Gervaise, deuxième missionnaire à avoir desservi Saint-Denis, et de Marguerite Bourgeoys, donatrice à la Congrégation de Notre-Dame, qui avait un couvent dans le village. L'établissement maintenant disparu a servi de refuge aux femmes et aux enfants pendant la bataille du 23 novembre 1837 appelée par la cloche.

La *Marguerite-Michel* donne la note *do* dièse. L'installation d'un carillon dans une tonalité dissonante après la construction d'une nouvelle façade en 1922, puis l'adoption de sirènes d'avertissement dans les années 1960 lui ont imposé un quasi-silence jusqu'à sa restauration de 2017.

L'entreprise Umanium, spécialisée dans la valorisation du patrimoine et des expositions, a conçu une installation très originale dans un parc en face de l'église, entre la rivière et le chemin des Patriotes. Les panneaux didactiques tout juste terminés imitent une volée et fournissent de l'information sur la *Marguerite-Michel* avec des exemples des différentes sonneries d'une cloche.

bre de coups pour des funérailles et on me l'a fait remarquer. »

Un sonneur de la paroisse avait fait vœu d'actionner les cloches de Saint-Denis pour le reste de sa vie en échange d'une faveur obtenue. Il a tenu promesse sans relâche pendant des décennies.

La *Marguerite-Michel*, rénovée en 2017, a maintenant un système automatisé. Par contre, le jeune sonneur agit encore le carillon aux cordes pour souligner les rites de passage. Il se rappelle avoir tiré pendant 15 bonnes minutes à l'arrivée d'une mariée. La règle exige la volée tant que la promesse n'a pas passé le porche. Celle-là était restée en grande discussion dans sa limousine avant de se décider à se rendre à ses noces bruyantes.

LEDEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 Renseignements et administration : 514 985-3333

D

Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avispublic@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com